

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

cyberpresse.ca



**DON JUAN ENTRE DANS L'ARÈNE**  
ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

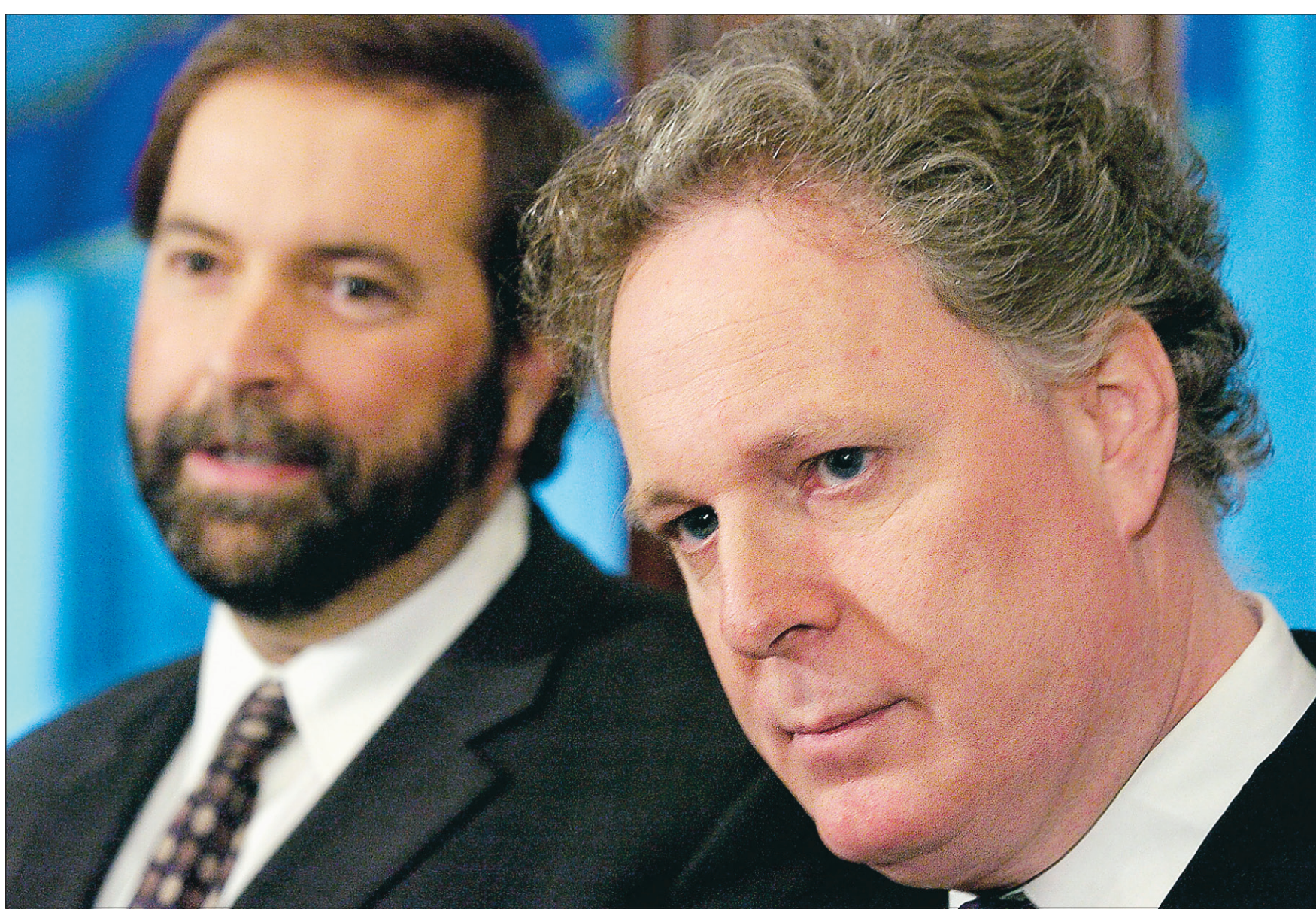


**SOMMES-NOUS PARESSEUX?**  
LA PRESSE AFFAIRES

**REER 2004**  
CAHIER SPÉCIAL

**Le projet** de la centrale thermique du Suroît est presque mort-né

# CHAREST RECULE



Le premier ministre Jean Charest et le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair (à gauche), ont annoncé hier à Québec que la Régie de l'énergie aura 60 jours pour réexaminer le dossier de la centrale du Suroît à Beauharnois, au sud-ouest de Montréal.

PHOTO DIDIER DEBUSSCHERE, collaboration spéciale

## La Régie de l'énergie dispose de 60 jours pour revoir le dossier

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La contestation populaire a eu raison du gouvernement Charest, qui a mis le projet de la centrale thermique du Suroît sur la glace, le temps de permettre à la Régie de l'énergie d'étudier le dossier.

Face au mouvement de grogne qui allait en s'intensifiant de la part non seulement de groupes environnementalistes, mais aussi de congrégations religieuses et de députés libéraux, et surtout à la veille du conseil général qui réunit les militants du Parti libéral du Québec ce

week-end à Québec, le premier ministre Jean Charest a choisi de calmer le jeu.

« La situation a changé, a évolué après l'annonce du Suroît », a commenté le premier ministre au sujet de la contestation grandissante. « Je prends ça comme étant un signal de la part de la population du Québec d'une préoccupation environnementale qui les anime. »

Il faut dire qu'un sondage Léger Marketing publié hier par Greenpeace laisse peu de place à l'ambiguïté: deux Québécois sur trois seraient opposés au projet du Suroît.

La décision de donner le feu vert à

la construction d'une centrale thermique à Beauharnois a été prise dans le « contexte d'une urgence énergétique », a répété M. Charest hier. Hydro-Québec a souvent fait valoir que, sans le Suroît, le Québec devra faire face à une pénurie d'électricité en 2007-2008.

« Quand on aborde la question du déficit énergétique, se pose ensuite la question des choix. Alors, un des choix, c'est le Suroît. Est-ce qu'il y a d'autres choix? C'est là où on aborde la décision du Suroît », a déclaré le premier ministre.

» Voir CHAREST en A2

*Il y avait de l'électricité dans l'air!*



DENIS LESSARD

### ANALYSE

QUÉBEC — « Cessez de dire qu'on a un problème de communication, ce n'est pas vrai. » Hier matin, en entendant leur chef Jean Charest, les députés libéraux se regardaient, un peu perplexes.

Et derrière les portes closes du caucus, le premier ministre a renchéri: « Le vendredi, les journalistes ne veulent pas travailler passé midi. Leurs textes sont déjà écrits pour dire que ça va mal, que le message ne passe pas... Et il y a des espaces blancs pour mettre vos noms! Pas besoin d'être diplômé en physique nucléaire pour comprendre qu'on vous demande de vous fermer la trappe! »

Pourtant, la rencontre d'hier matin, destinée à vider l'abcès du Suroît, avait bien commencé. D'entrée de jeu, M. Charest avait prévenu qu'une piste d'atterrissage était en vue et que le débat embarrassant, de plus en plus émotif, autour de la future centrale au gaz allait sortir des écrans radar pour plusieurs semaines.

» Voir ÉLECTRICITÉ en A4

**CINÉMA**  
**L'ÂME MISE À NU**  
PAGE 1  
JEAN-NICOLAS VERREAULT



**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
Le gouvernement a-t-il enfin fini de dormir au gaz avec le dossier de la centrale thermique du Suroît?

## Taxage au primaire: une mère dénonce une institution privée

NATHAËLLE MORISSETTE

Un jeune garçon victime de taxage depuis plusieurs mois est terrifié à l'idée de retourner à son école primaire, surtout après avoir été roué de coups par un élève. Sa mère reproche d'ailleurs à l'école de fermer les yeux sur la situation.

Depuis novembre, le manège se reproduit: l'écolier, âgé de 10 ans, qui fréquente l'École des premières lettres à Montréal, est intimidé par un groupe de trois ou quatre

élèves, qui lui soutirent l'argent dont il a besoin pour dîner, raconte sa mère, qui préfère taire son identité.

Mais la semaine dernière, la situation a pris des proportions démesurées. « Comme il a refusé de leur remettre des sous, il a été battu dans la cour d'école, dit-elle. On l'a jeté par terre et on lui a donné des coups de pied dans le dos et à la tête. Quand je suis allée le chercher à la fin de la journée, ça faisait deux heures qu'il était assis sur une chaise devant le

bureau du directeur. Il a voulu me téléphoner, mais on lui a refusé ce droit. En plus, il était dans un état lamentable. Il avait une côte cassée et était couvert de bleus. »

Apparemment, les surveillants n'ont rien vu. Et cette mère ignorait totalement le cauchemar que vivait son enfant depuis des mois. « Cette situation est très surprenante, surtout dans une école primaire privée. On s'attend à plus de surveillance. »

» Voir TAXAGE en A6

**SOMMAIRE**

Avis et encans	SPORTS 7
Animaux	VACANCES 21
Bridge	VACANCES 21
Décès	PETITES ANNONCES 11 à 13
Échecs	VACANCES 21
Feuilleton	VACANCES 20
Forum	A 18, 19
Grille des pertes	PETITES ANNONCES 14
Horaires télévision	ARTS 16
Horoscope	VACANCES 20
Jardiner	MON TOIT 17
Loteries	A 10
Mots croisés	VACANCES 20
Mot mystère	VACANCES 20
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 2
Trait d'union	VACANCES 19

**Météo**  
NEIGE, maximum -4, minimum -19, plus de détails en page ACTUEL 8

6 21924 45678 2

**Le « Vrai » bas prix** **BYE BYE LES SUPPLÉMENTS**  
et dites bonjour aux « Vrais » bas prix! Jetsgo inclut maintenant tous les suppléments dans ses tarifs annoncés. Seulement avec Jetsgo.

Winnipeg 103 \$ Calgary 179 \$ Edmonton 179 \$ Vancouver 209 \$

jetsgo.net **jetsgo**

Jusqu'au 25 février obtenez le **DOUBLE** de jetsmiles

# LA CENTRALE

## Un mandat bien compliqué pour une Régie «émasculée»

BRUNO BISSON

La Régie de l'énergie du Québec n'a ni le temps, ni les ressources, ni même la crédibilité nécessaires pour mener à bien le mandat très large et extrêmement complexe qui lui a été confié hier par le premier ministre du Québec, Jean Charest.

C'est du moins l'opinion exprimée hier par plusieurs observateurs des nombreux débats orageux qui ont marqué les relations entre la puissante Hydro-Québec et la moins nantie Régie de l'énergie, qui, après avoir mis la société d'État dans l'embarras au début de son histoire, s'est fait dégriffer par le gouvernement du Québec il y a trois ans.

Le président du syndicat des scientifiques de l'IREQ, Jean-Marc Pelletier, qui a été candidat libéral aux dernières élections, n'a pas mâché ses mots hier pour commenter les derniers rebondissements dans le

dossier de la centrale thermique du Suroît. Il a affirmé que Québec était en train de se livrer à un exercice «absolument futile»: «Depuis que le gouvernement de Lucien Bouchard a adopté la loi 116, qui a réduit considérablement ses pouvoirs, en 2000, la Régie ne peut plus juger de la justification des projets d'Hydro-Québec Production, qu'elle doit accepter comme tels, dit-il. C'est aussi la Régie de l'énergie qui a décrété que toute information sur le niveau d'eau des barrages d'Hydro-Québec devait rester confidentielle. Comment peut-on juger de la capacité d'Hydro-Québec de combler nos besoins énergétiques futurs si on ne connaît même pas sa capacité actuelle à faire tourner ses centrales de la baie James?»

Pour sa part, Jean-François Lefebvre, chercheur au Groupe de recherche appliquée en macro-écologie (GRAMÉ), reste tout aussi sceptique quant à la sagesse de la décision du gouvernement de confier

l'étude du Suroît à la Régie de l'énergie. «Pourquoi faire ça? s'interrogeait-il hier. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a déjà fait ce travail, pourquoi le refaire, et pourquoi le demander à la Régie?»

M. Lefebvre a mis en doute la capacité de la Régie de réaliser en seulement 60 jours le mandat complexe qui lui a été confié. Habitué aux longs débats techniques et tortueux d'un organisme consultatif et réglementaire comme la Régie, le chercheur spécialisé dans l'analyse des marchés de l'énergie rappelle qu'il a fallu des mois de travail et d'échanges interminables entre Hydro-Québec, la Régie et les participants à ses audiences, rien que pour l'étude du dernier plan d'approvisionnement de la société d'État. Théoriquement, ce plan ne serait qu'une composante du mandat extrêmement large de la Régie dans le dossier du Suroît. Comment croire, dans les circonstances, que la Régie

peut couvrir les multiples facettes d'un projet aussi ambitieux que le Suroît en si peu de temps?

«En fait, ce qu'on discerne clairement, c'est que le gouvernement Charest ne veut pas avoir l'odieux de dire oui à un projet très impopulaire mais qu'il ne veut pas non plus avoir l'odieux de dire non à Hydro-Québec, estime M. Lefebvre. Il s'en remet à la Régie, qui va donc devoir jongler avec la patate chaude à la place du gouvernement.»

M. Lefebvre a aussi souligné à quel point le mandat ad hoc de la Régie arrive à un drôle de moment, en évoquant la promesse des libéraux de tenir un nouveau débat sur la politique énergétique du Québec en 2005, 10 ans après l'adoption de cette politique, dont Hydro-Québec demeure l'acteur le plus important. La Régie, croit-il, devra donc rouvrir des dossiers qu'on croyait pourtant fermés, comme celui du plan d'approvisionnement, et déblayer le terrain sur des questions qui relèvent

directement de la politique nationale de l'énergie, un an avant qu'on ouvre officiellement les débats.

Et tout ça, en deux mois!

«Personne n'est dupe»

«Le gouvernement du Québec vient de faire le mauvais choix, et trop tard, affirme Jean-Marc Pelletier. L'appel de M. Charest à la Régie ressemble à un geste désespéré pour sauver les meubles, face au caucus de ses députés. Même avec la meilleure volonté du monde, la Régie ne peut pas analyser les besoins énergétiques futurs, les solutions de remplacement à l'énergie thermique, le potentiel des programmes d'économie d'énergie et la contribution des autres filières, avec les coûts et avantages de tous les scénarios possibles.»

«Personne n'est dupe», conclut-il, en suggérant que le premier ministre a cherché «à pousser le projet du Suroît sous le tapis en attendant que l'orage passe».

## Hydro-Québec demeure optimiste

MARIE TISON

Hydro-Québec a soutenu que la décision de remettre le dossier du Suroît entre les mains de la Régie de l'énergie constituait un pas dans la bonne direction.

«Nous accueillons favorablement cette décision du premier ministre, a soutenu une porte-parole de la société d'État, Élise Proulx. Nous allons offrir notre collaboration, nous allons mettre en lumière toutes les données, les prévisions, tout ça. Ça ne peut être que bon pour le débat énergétique au Québec.»

En dépit de cette attitude positive, le grand patron d'Hydro-Québec, André Caillé, a refusé d'accorder des entrevues hier, tout comme le président de la division Production de la société d'État, Thierry Vandal. Les deux hommes n'ont pas ménagé leur peine au cours des dernières semaines pour défendre le projet du Suroît. Le prési-

«Nous sommes convaincus que nous allons de façon inexorable vers un problème de déficit énergétique.»

dent du conseil d'administration d'Hydro-Québec, André Bourbeau, a également décliné une demande d'entrevue hier.

M<sup>me</sup> Proulx, qui s'est présentée au front pour tout ce beau monde, a affirmé qu'Hydro-Québec considérerait toujours le projet comme une nécessité. «Les chiffres vont parler d'eux-mêmes, a-t-elle soutenu. Selon nos analyses, la centrale est justifiée.»

Elle a reconnu que l'examen de la Régie de l'énergie entraînerait un léger retard dans la mise en place du projet. «Mais si ça permet de faire la lumière sur toute la situation énergétique, tant mieux, a-t-elle affirmé. Pour nous, c'est positif.»

Ce délai n'inquiète pas trop l'Association de l'industrie électrique du Québec (AEIQ), qui regroupe des firmes de génie-conseil, des entreprises de construction et des fabricants d'outillage et d'équipement. «On parle d'une situation à long terme, a rappelé le président du conseil d'administration de l'association, Gaétan Thibault. Alors 60 jours de plus ou de moins...»

Pour l'AEIQ, il n'y a pas de doute, la centrale du Suroît est nécessaire. La Régie de l'énergie ne pourra qu'arriver à cette conclusion. «Nous avons bon espoir que le projet du Suroît se fasse parce que nous sommes convaincus que nous allons de façon inexorable vers un problème de déficit énergétique ici, au Québec, a affirmé M. Thibault. À moyen, long terme, ça devient quasiment inévitable.»

Selon l'AEIQ, la construction de centrales hydroélectriques prendrait trop de temps pour que l'on puisse prévenir le problème. «On n'a pas énormément de solutions, a lancé M. Thibault. Dans ce sens-là, nous continuons de penser que le projet du Suroît va voir le jour.»

Un porte-parole des Manufacturiers et exportateurs du Québec, Daniel Charron, estime que l'examen de la Régie de l'énergie permettra d'avoir le cœur net au sujet de la situation énergétique au Québec: «Nous verrons si Hydro-Québec a raison ou tort, a-t-il déclaré. S'il ressort qu'Hydro-Québec a raison, il sera temps d'agir et de faire quelque chose pour s'assurer d'un approvisionnement fiable et suffisant.»

Il a rappelé qu'une pénurie énergétique dans le secteur industriel aurait des conséquences néfastes en raison de la flambée des prix qu'elle ne pourrait manquer de provoquer. «Le Suroît, par ses délais de construction, qui sont courts, permettrait de répondre aux pénuries anticipées dans les prochaines années», a-t-il affirmé.



Au moment de l'annonce du projet de centrale thermique, le grand patron d'Hydro-Québec, André Caillé, et le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, faisaient preuve d'un bel optimisme devant la maquette de la centrale du Suroît.

## Charest recule

CHAREST  
suite de la page A1

La Régie de l'énergie dispose donc de 60 jours pour pondre un rapport qui sera rendu public, promet M. Charest. L'organisme doit non seulement évaluer la situation exacte quant au déficit énergétique appréhendé, mais aussi dresser l'éventail des options qui permettraient de mettre en place un véritable programme d'économie d'énergie en plus de déterminer s'il existe d'autres solutions que le Suroît.

Cette évaluation doit être faite dans une perspective de développement durable et dans le respect du protocole de Kyoto, a précisé M. Charest. Selon les prévisions faites à ce jour, la centrale du Suroît produirait 880 mégawatts, mais entraînerait autant de

gaz à effet de serre que 660 000 automobiles supplémentaires dans le paysage québécois.

Beau joueur, Hydro-Québec a accueilli favorablement la nouvelle hier, offrant son entière collaboration. «On va prendre un peu de retard sur l'échéancier, évidemment, mais si ça permet de faire la lumière sur toute la situation énergétique, tant mieux. Pour nous, c'est positif», a indiqué la porte-parole de la société d'État, Élise Proulx.

Thomas Mulcair ravi

Entériné par le Conseil des ministres juste avant les Fêtes, dans la tourmente de la fin de session, le projet du Suroît a ensuite été annoncé le 13 janvier dernier, entraînant aussitôt dans son sillage un mouvement d'opposition.

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, qui a toujours considéré que le Suroît était «la moins mauvaise des solutions», savourait visiblement sa victoire hier.

«Je suis ravi de la décision d'aujourd'hui, mais je suis surtout ravi de pouvoir mettre toutes les données sur la table, dans l'intérêt de la population. (...) Il faut, dans ces matières-là et en environnement en particulier, que le public ait la conviction d'avoir une information transparente et complète», a déclaré le ministre, qui s'était fait silencieux depuis l'annonce du projet, du moins en public.

Son collègue des Ressources naturelles, Sam Hamad, qui la veille encore avait indiqué que le gouvernement gardait le cap sur le projet du Suroît, semblait moins rayonnant.

C'est M. Hamad qui avait le mandat hier matin de présenter le projet de centrale thermique aux députés réunis en caucus, dont plusieurs avaient commencé à laisser entendre leur mé-

contentement. Dans les coulisses, des sources ont confirmé à *La Presse* que les fils étaient toutefois attachés depuis la veille pour qu'il puisse présenter du même coup une solution qui satisfierait tout le monde, soit le mandat confié à la Régie de l'énergie.

La mise en scène a d'ailleurs été minutieusement planifiée, et c'est en compagnie de ses deux ministres, M. Hamad et M. Mulcair, que le premier ministre s'est présenté tout sourire au caucus, puis devant la presse.

Un recul du gouvernement

Commentant l'annonce d'hier, la porte-parole des 22 congrégations religieuses qui s'opposent au projet du Suroît, Esther Champagne, a dit croire que le recul de Jean Charest annonçait la mort définitive du projet controversé. «Le gouvernement devait reculer parce qu'il est embarrassé par les positions qu'il a prises. Il ne peut pas perdre la face, alors il demande une étude. Après deux mois,

il va allonger le délai de l'étude et le projet disparaîtra comme un poisson», a-t-elle dit.

À l'origine de cet appel à la mobilisation contre le Suroît, qui a été lancé il y a deux semaines, les groupes environnementalistes ont de leur côté rapidement salué l'initiative du gouvernement, en précisant qu'il ne faut toutefois pas s'arrêter là.

«On maintient qu'on doit absolument abandonner tout projet de développement de la filière technique. Il n'y a pas que le projet du Suroît qui est en question, il y a aussi la centrale thermique de Bécancour et la centrale thermique de Tracy», a déclaré la porte-parole de la Coalition Québec Vert Kyoto, André Bélisle.

La manifestation prévue pour cet après-midi à Québec, dans le cadre du conseil général des libéraux, est d'ailleurs maintenue.

Avec la collaboration de Marie Tison, Gilles Normand et Laura-Julie Perreault.

# EN VEILLEUSE

## Les opposants au projet du Suroît gagnent la première manche

LAURA-JULIE PERREAULT ET GILLES NORMAND

C'est avec soulagement hier que les opposants au Suroît ont accueilli la décision du premier ministre Jean Charest de mettre sur la glace le projet de construction d'une centrale thermique à Beauharnois.

Autant du côté des environnementalistes que des partis d'opposition à l'Assemblée nationale, on saluait hier l'initiative de M. Charest, qui a demandé à la Régie de l'énergie d'établir la situation exacte du déficit énergétique qu'anticipe Hydro-Québec en plus d'étudier l'éventail des solutions possibles à cette pénurie appréhendée.

Les groupes environnementalistes qui ont fait des pieds et des mains pour alerter le gouvernement et la population aux périls que représente pour l'accord de Kyoto le projet de la centrale thermique au gaz ont été les premiers à se réjouir.

« C'est une excellente nouvelle car le gouvernement reconnaît la majorité de nos arguments. Il est essentiel de savoir s'il y a vraiment une crise énergétique et, si oui, quelle est la meilleure manière de la contrer. Cependant, le projet n'est pas mort et nous devons continuer la bataille », disait hier Steven Guilbeault, de Greenpeace.

La décision du gouvernement Charest a été connue quelques heures après que Greenpeace eut publié les résultats d'une étude de Léger Marketing. Selon ce sondage, 67 % des Québécois rejettent le projet de centrale thermique du Suroît. « Je n'ai personnellement jamais vu une telle grogne publique dans un dossier environnemental », commentait M. Guilbeault.

Dimanche dernier, plus de 4000 personnes ont marché dans les rues de Montréal pour dénoncer le projet d'Hydro-Québec. Mardi, c'est à Beauharnois, qui accueillera la centrale, que les manifestants ont à nouveau fait entendre leur voix.

La coalition Québec-Vert-Kyoto, qui a organisé les deux manifestations, a accueilli positivement l'annonce de Jean Charest. André Bélisle, porte-parole de la coalition et président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), continue cependant de réclamer le congédiement du PDG d'Hydro-Québec, André Caillé, et du vice-président à la production, Thierry Vandal.

Il demande aussi au premier ministre Charest de déplacer le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, vers d'autres fonc-

tions. Il leur reproche d'avoir « montré plus d'empressement à faire passer le projet du Suroît qu'à répondre aux vrais besoins des Québécois. Pour nous, c'est tout à fait inacceptable », assure-t-il.

Soeur Esther Champagne, de l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil, qui a pris la parole cette semaine au nom d'une coalition de 22 congrégations religieuses actionnaires d'Hydro-Québec et opposées au projet, était elle aussi ravie d'apprendre la décision du gouvernement de Jean Charest.

« Le gouvernement n'avait pas le choix de reculer. Il est embarrassé par les positions qu'il a prises. Ce projet-là, le Parti libéral l'avait refusé quand il était dans l'opposition. Jean Charest ne peut pas perdre la face, alors, il demande une étude. Après deux mois, il va allonger le délai de l'étude et le projet disparaîtra comme un poisson », s'est exclamée M<sup>me</sup> Champagne hier.

### Manque de leadership

Le critique de l'Action démocratique en affaires énergétiques et celui du Parti québécois en matière d'environnement ont tous deux dénoncé le manque de leadership de Jean Charest dans le dossier. Selon Marc Picard, député de l'ADQ, le premier ministre essaie de calmer le jeu. « Il veut gagner du temps parce qu'il voit bien que la population n'est pas d'accord avec ce projet », tonnait hier le député.

Stéphane Tremblay, député péquiste, croit de son côté que les 60 jours accordés à la Régie pour réaliser son étude ne suffiront pas à évaluer la situation de manière réaliste considérant l'important volume d'informations auxquelles l'organisme indépendant n'a pas accès au sujet de la production d'Hydro-Québec. M. Tremblay estime qu'il est temps pour le gouvernement de revoir cette loi qui permet à la société d'État de ne pas répondre à certaines questions.

Le maire de Beauharnois, Daniel Charlebois, a qualifié de « très bonne nouvelle » le report du projet. Le leader municipal n'est pas convaincu cependant que si la Régie évalue de manière positive le projet de centrale thermique, la population de Beauharnois accueillera à bras ouverts le Suroît. « J'ai parlé à mes citoyens et près de 80 % d'entre eux sont contre. S'il faut se rendre jusqu'à un référendum, on va le faire », a dit hier M. Charlebois.

### AUTRE TEXTE

**Suroît : enfin un débat**  
Un éditorial de Michèle Boisvert à lire en page A19



Plus de 4000 personnes ont manifesté dimanche dernier dans les rues de Montréal contre le projet d'Hydro-Québec d'établir une centrale au gaz naturel dans le Suroît.



## YVES BOISVERT

### Le fardeau de la preuve

Le renvoi à la Régie de l'énergie du projet du Suroît, qui est peut-être son enterrement, nous ramène à deux évidences. Hydro-Québec n'a pas prouvé qu'on en est rendu au point de devoir brûler du gaz pour faire de l'électricité au Québec. Et en même temps, il nous faut cesser d'espérer tout et son contraire (plus d'écologie, moins chère, plus de profits...) de cette société d'État.

Les devoirs d'Hydro, d'abord. Voilà près de trois ans qu'Hydro plaide pour ce projet. Toujours sous prétexte que l'on fera face à une pénurie d'énergie qui nous obligerait à importer de l'électricité. Les dates de la pénurie ont été repoussées en même temps que le projet.

Comment se fait-il que, depuis, d'autres mesures n'aient pas été entreprises ? Parce qu'on n'y a pas contraint Hydro. Comment se fait-il que les normes et les objectifs d'économie d'énergie sont

plus sévères à peu près partout autour du Québec ?

Si on risque de manquer d'électricité, n'est-ce pas, au moins en partie, parce qu'on en utilise trop ? Nous sommes, semble-t-il, les plus grands consommateurs au monde après les Norvégiens. Hydro-Québec ne nous a pas convaincus.

Une des raisons de cette impré-

### Hydro-Québec n'a pas prouvé qu'on en est rendu au point de devoir brûler du gaz pour faire de l'électricité au Québec.

voyance est le coût de l'électricité au Québec. Moins elle est chère, moins on a intérêt à l'économiser. C'est ici qu'on arrive à la « mission » d'Hydro. Nous voulons qu'elle produise de l'électricité propre. Nous ne voulons pas que les tarifs augmentent.

Nous voulons qu'elle serve au développement économique. Et

nous voulons qu'elle fasse de plus en plus de profits, un milliard, un et demi, deux milliards, pourquoi pas ? C'est autant d'argent de plus dans le budget de l'État, ou autant d'impôts en moins !

On ne peut pas tout faire en même temps. Être plus propre, c'est souvent être plus coûteux. Les barrages coûtent de plus en

plus cher. Ils supposent des négociations territoriales avec des peuples autochtones. Ils posent d'autres problèmes environnementaux et techniques. Et suscitent souvent, eux aussi, une opposition féroce.

Tellement, d'ailleurs, qu'un esprit à peine un peu tordu pourrait en venir à penser que ce projet de

centrale thermique, même s'il échoue, aura servi à Hydro pour faire passer plus facilement tous les futurs projets de barrage...

Mais si l'on est contre le Suroît, et on a toutes les raisons de l'être aujourd'hui, il faut en accepter les risques : si les projections d'Hydro se réalisent et que rien n'est fait, il faudra importer de l'électricité pendant un certain temps (un an ? Deux ans ?). Il y a un coût aux engagements environnementaux. Il faut être prêt à le payer.

Comme il faut être prêt à payer plus cher pour de l'électricité plus propre que la thermique. Ou à faire en sorte qu'Hydro rapporte moins de dividendes...

Ce qui nous mène à la question de l'exportation. Les groupes environnementaux ont été largement opposés au développement hydroélectrique à des fins d'exportation. Mais si nous avons une responsabilité planétaire de limi-

ter les gaz à effets de serre, et par conséquent de ne pas toucher au thermique, dans la même logique, si nous déversons sur le marché américain de l'hydroélectricité, nous remplaçons le thermique et le nucléaire dans bien des cas par une énergie plus écologique. Autrement dit, il y a aussi un argument écologique en faveur de l'exportation. Et au développement d'Hydro.

Les renvois devant des commissaires ou des régisseurs sont, depuis longtemps, un fameux moyen de se débarrasser d'un problème politique.

Mais si la Régie de l'énergie fait tout ce que Jean Charest lui demande de faire, on n'aura pas seulement empêché un mauvais projet.

On aura fait quelques pas en avant sur deux ou trois sujets fondamentaux, notamment la consommation d'énergie au Québec et le rôle d'Hydro.

Il est à peu près temps.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

## ACTUALITÉS

## LA CENTRALE EN VEILLEUSE

# Cap sur les économies d'énergie

CHARLES CÔTÉ

Le premier ministre Jean Charest a donné 60 jours à la Régie de l'énergie pour déterminer si, en lançant « un véritable programme d'économies d'énergie », on peut se passer de la centrale au gaz naturel du Suroît.

La réponse est en apparence simple : le Suroît pourrait produire chaque année 6,5 térawattheures (TWh). L'an dernier, Hydro-Québec a affirmé devant la Régie de l'énergie qu'elle avait 8,5 TWh d'économies réalisables, du point de vue technique et économique.

Le potentiel est donc là. Et il est peut-être encore plus élevé, car la Régie a demandé à Hydro de revoir ses calculs.

Mais en attendant, le plan d'Hydro-Québec, approuvé par la Régie, est de lancer des programmes qui procureront 750 gigawattheures d'économies annuelles d'ici 2006. C'est 1/11 du potentiel, 4/10 de 1 % de l'électricité consommée au Québec. Et c'est un huitième de la production attendue du Suroît.

La société d'État compte joindre 750 000 ménages et 18 000 commerces et bureaux par la poste ou par Internet pour un diagnostic énergétique. Elle veut que 269 000 thermostats électroniques soient installés, grâce à un programme « quatre pour le prix de trois », ce qui remplacerait 4 % des thermostats muraux de la province.

En tout, 14 programmes seront ainsi lancés, pour un coût estimé à 234 millions, dont 113 millions seront payés par les clients, 12 millions par l'Agence de l'efficacité énergétique et 109 millions par Hydro. Une somme assez dérisoire à côté des 13 milliards de revenus d'Hydro.

Pendant ce temps, nos voisins, aiguillonnés depuis quelques années par une crise énergétique permanente et des tarifs en explosion, ont de grandes ambitions.

L'Ontario, il y a deux semaines, annonçait un programme qui pourrait aller jusqu'à 5 % d'économies d'énergie, soit environ 7 TWh, d'ici 2007, sur une consommation annuelle actuelle de 152 TWh. Dix fois plus que le Québec. « Notre politique n'est pas encore définie, mais elle doit réduire la consommation de 5 % », dit Ted Gruetzner, du ministère de l'Énergie de l'Ontario.

Selon Ralph Torrie, un expert qui va conseiller le gouvernement ontarien, il est possible d'atteindre l'objectif. « Il s'agit de miser sur toutes les technologies qui reviennent moins cher que les nouveaux projets de production, dit-il. Ces technologies sont là, mais il faut décider comment y arriver. »

Il cite par exemple les nouveaux frigos, qui consomment moitié moins qu'il y a seulement 10 ans. Les nouveaux écrans plats pour ordinateurs consomment de 80 à 90 % moins que les écrans cathodiques. Les nouveaux éclairages au néon, de 60 % à 70 % moins.

Cela n'empêchera pas l'Ontario de construire de nouvelles centrales,

pour environ 1500 MW, environ deux fois la puissance du Suroît. Toutefois, la province forcera les distributeurs d'électricité à acheter au moins 10 % de nouvelles énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne. Et tout cela, l'Ontario veut le faire en se débarrassant progressivement de ses centrales thermiques au charbon.

Aux États-Unis, c'est le républicain Ronald Reagan qui a lancé le bal des programmes d'économies d'énergie alors qu'il était gouverneur de la Californie, dans les années 1970. Mais depuis, le gouvernement fédéral s'en est mêlé, ce qui a eu pour effet de mettre ces décisions à la merci des puissants lobbies à Washington.

En 2001, une des premières décisions de George W. Bush a été d'annuler des normes d'efficacité de l'administration Clinton dans la climatisation et la réfrigération.

Depuis trois ans donc, l'initiative s'est transportée dans l'arène des États. Le nord-est des États-Unis — 60 millions de personnes — a lancé un processus d'économie d'énergie qui permettra d'éviter la construction de l'équivalent de 20 centrales du Suroît à l'horizon 2020.

Le programme proposé est malgré tout assez modeste : il repose sur l'imposition de normes pour une quinzaine de produits ou équipements, des petites ampoules qui éclairent les indicateurs de sortie de secours jusqu'aux systèmes géants de réfrigération.

La semaine dernière, le Maryland devenait le premier État à adopter le programme. Quelques jours plus tard, le projet était approuvé par le comité de l'Énergie de la législature du Massachusetts.

Une différence importante toutefois entre les situations américaine et québécoise : les mesures d'économies sont plus rentables si le coût de l'électricité est de 10 cents US le KWh, plutôt que les 3 cents canadiens payés au Québec.

On revient donc au débat qui a fait rage l'an dernier à la Régie de l'énergie et qui doit reprendre à partir du 16 février : quel coût considérer pour juger de la rentabilité d'une mesure d'efficacité ?

Dans son plan, Hydro-Québec a utilisé 2,79 cents le KWh, le prix de l'électricité produite à partir de ses installations existantes. Mais de nombreux groupes et experts ont affirmé qu'il faudrait plutôt se servir du coût de la nouvelle génération, qui est par exemple de 6 à 7 cents au Suroît. Sans compter les frais reliés au protocole de Kyoto, qui pourraient ajouter 1 cent le KWh.

Jean-François Lefebvre, directeur de recherche au GRAME, le Groupe de recherche appliquée en macroécologie, croit qu'on peut tout à fait miser sur les économies d'énergie, surtout si on les compare aux vrais coûts de la nouvelle production. « La réponse est oui, dit-il. Mais il faut qu'Hydro-Québec dise : On embarque et on en fait la promotion. Ce n'est même pas une question de financement. C'est une question de volonté. »



Les lignes de transport d'électricité font partie du paysage depuis longtemps, mais les Québécois, démontre un sondage, restent soucieux de la dimension écologique de la production d'énergie.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

## La population du Québec ne veut pas du Suroît

Hydro devrait tabler sur l'énergie éolienne et les économies d'énergie, selon une large majorité de Québécois

BRUNO BISSON

Une très large majorité des Québécois s'oppose au projet d'Hydro-Québec de construire la centrale au gaz naturel du Suroît et souhaiterait voir la société d'État se tourner vers la filière éolienne et les économies d'énergie pour assurer l'approvisionnement électrique à court terme.

Un sondage mené durant la dernière semaine de janvier par Léger Marketing pour le compte du groupe écologiste Greenpeace indique en effet que deux Québécois sur trois (67 %) sont « plutôt » ou « totalement » contre ce projet de centrale thermique de la société d'État, qui augmentera de 2,5 % la production de gaz à effet de serre (GES) du Québec, à un moment où l'accord de Kyoto exigerait plutôt de les réduire de 6 %, d'ici 2010.

Selon ce sondage, le projet d'Hydro-Québec ne recueille l'appui que de 25 % de la population québécoise. Seulement 4 % des personnes interrogées se disent « totalement en accord » avec la construction de cette centrale, projetée à Beauharnois, en Montérégie, dans la région qui a prêté son nom au projet.

Or, ce sondage, mené auprès de 1005 personnes, avec un taux de réponse qui frise les 65 %, a été réalisé avant la manifestation de dimanche dernier, au cours de laquelle plus de 5000 personnes à descendre dans les rues pour s'opposer à ce projet, et avant la sortie publique de 22 congrégations religieuses titulaires d'obligations d'Hydro-Québec, qui ont remis en question, cette semaine, la viabilité économique du projet et ses retombées sur le plan environnemental.

« Le premier ministre Charest et le président d'Hydro-Québec, André Caillé, ne peuvent plus dire après ça que seuls les écologistes s'y opposent, parce que ce n'est pas vrai, a fait remarquer le porte-parole de Greenpeace, Steven Guilbault. Que ce soit les jeunes, les personnes âgées, les gens à faible revenu ou les gens plus à l'aise, c'est une opposition nette et générale qui vient de tous les segments de la société québécoise. »

M. Guilbault estime de plus que, dans leurs choix énergétiques, les Québécois font preuve d'une grande clairvoyance. Le sondage demandait effectivement aux répondants de choisir une source d'énergie en remplacement du gaz

naturel pour combler les besoins énergétiques du Québec à court terme.

Plus d'un Québécois sur deux (53 %) a opté dans cette perspective pour l'énergie éolienne, tandis que 35 % se rabattaient sur les économies d'énergie, même si ces dernières impliquant une réduction de la consommation d'électricité de l'ensemble de la population et des entreprises.

« Je crois que nous sommes en train de récolter les fruits plantés durant le débat sur l'accord de Kyoto, affirme M. Guilbault. Au Canada, ce sont les Québécois qui étaient les plus favorables à la signature de cet accord sur la réduction des gaz à effet de serre (GES), et nous sommes contents de voir que cette adhésion à Kyoto nourrit l'opposition des gens au Suroît. Le grand public a compris que le projet du Suroît remet en cause l'engagement du Québec face aux changements climatiques. »

Le sondage, qui ne comptait que deux questions, a été mené auprès de 1005 répondants entre les 28 et 31 janvier. Le taux de réponse a été de 64,8 %. Un tel sondage comporte une marge d'erreur de plus ou moins 3,4 %, 19 fois sur 20.

## Il y avait de l'électricité dans l'air

ÉLECTRICITÉ  
suite de la page A1

Une semaine avant la Saint-Valentin, on avait fait asseoir ensemble Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles, passablement malmené au cours des dernières semaines, et le champion du jour, Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement, as des communications s'il en est.

Car M. Mulcair est parvenu à alimenter la perception qu'il était absent quand le conseil des ministres a adopté le décret autorisant le Suroît « amélioré », en décembre dernier. Il était là à tout le moins pour signer le décret, font remarquer des collègues... En fait, tout de suite après que la décision a été prise, M. Mulcair est parti six jours à Milan pour une conférence internationale, bien loin des micros embarrassants.

À quelques heures d'un conseil général qui réunit à Québec des militants inquiets des sondages, qui donnent unanimement le gouvernement Charest en chute

libre, le virage était non seulement utile, mais incontournable.

La sortie de M. Charest au caucus était d'autant plus incompréhensible que la stratégie adoptée pour annoncer le Suroît montre que le gouvernement et Hydro-Québec ne sont jamais parvenus à faire passer leur message.

Mercredi dernier, s'il avait participé à la réunion du Conseil des ministres, le patron d'Hydro, André Caillé, aurait trouvé qu'il y avait assez d'électricité dans l'air pour renoncer à son projet. Les ministres se divisaient en deux groupes : plusieurs estimaient qu'il fallait « arrêter ça », que l'opinion publique s'était « emballée » contre le projet et qu'Hydro n'avait pas la crédibilité nécessaire pour convaincre la population de son bien-fondé.

D'autres, en revanche, estimaient que la pédagogie avait toujours sa place et que le gouvernement pouvait expliquer davantage. Le lendemain, jeudi, la manchette de *La Presse* est tombée comme une malédiction : contagieuse, la contestation avait mé-

me atteint des congrégations religieuses. En prime, plusieurs députés libéraux, amers et inquiets, soulignaient que jamais ils n'avaient pu discuter de ce projet, qu'on leur avait pourtant demandé de dénoncer quand ils étaient dans l'opposition.

Dès jeudi, il était clair pour ceux qui « monitoraient » le débat au cabinet de Jean Charest qu'il fallait rectifier le tir avant le conseil général de la fin de semaine. Jean Charest et son gouvernement sont convaincus qu'Hydro a raison quand elle soutient que le Québec aura un problème sérieux d'approvisionnement en électricité en 2006. Cette échéance ne permet pas de miser sur l'hydroélectricité, plus acceptable politiquement. Pour Hydro, les éoliennes sont aussi imprévisibles que sympathiques et ne peuvent occuper une trop grande place dans la production.

Jamais chez Jean Charest on n'a mis en doute les chiffres, têtus, d'Hydro. Le nombre de nouveaux logements a augmenté de 80 000 l'an dernier, ce qui représente

une augmentation récurrente de la demande, tout comme les ententes avec les alumineries. Le Québec a été un importateur net d'électricité en 2003, même s'il a pu vendre au marché spot, à bon prix, en période de faible demande domestique.

Il avait aussi des raisons moins avouables pour aller de l'avant rapidement. General Electric, qui fournira la technologie de pointe pour le Suroît, menaçait d'aller voir ailleurs.

Jeudi après souper — après que, de guerre lasse, les journalistes eurent cessé leurs coups de téléphone — on a entrepris les grandes manoeuvres au cabinet de Jean Charest. Stéphane Bertrand, chef de cabinet, a convoqué les ministres Mulcair et Hamad. Ce dernier, déjà malmené par la rebuffade sur les tarifs modulés d'Hydro-Québec, avait une revanche à prendre sur André Caillé. Les relations entre le ministre responsable des Ressources naturelles et le patron d'Hydro n'ont jamais été simples. De Guy Couombe à André Caillé en passant

par Yvon Martineau et Richard Drouin, toutes ces grosses pointures traitaient directement avec le premier ministre. Pas de panique à Hydro — on a informé André Caillé hier matin seulement. Pour la société d'État, il y a peut-être à gagner si la Régie de l'énergie, organisme « indépendant et crédible » décrit par M. Mulcair, vient avaliser ses évaluations. De toute façon, un délai supplémentaire de 60 jours est sans conséquence : aucuns travaux n'étaient prévus avant la fonte des neiges.

Histoire d'éviter des déclarations intempestives des députés, à l'entrée du caucus d'hier matin, on a par la suite mis dans le coup la poignée de députés les plus impatients sur cette question, dont le député de Verdun, Henri-François Gauthrin.

Personne ne bat en retraite, mais un petit pas de côté permettra de passer sans trop de houle le conseil général, a-t-on compris. Au fond, c'est Hydro-Québec qui a un problème de communication. N'est-ce pas, M. Charest ?



PIERRE FOGLIA

# Les maîtres censeurs

**C'**est entendu, Don Cherry est un des pires imbéciles qui ait sévi dans le sport, un univers pourtant peuplé de nuls, d'intempérants bavards et autres conards de toutes espèces. Qu'on rappelle à l'occasion qu'aucun de ceux-là n'arrive à la cheville de Don Cherry, bien. Qu'on constate que Radio-Canada respecte peu son auditoire sportif pour lui imposer ce clown vaniteux, très bien.

Mais qu'on réclame la peau de Don Cherry, pas d'accord.

Qui a écrit cela, pensez-vous ? Moi, il y a six ans (*La Presse*, page A5, 16 avril 1998).

Ce n'est pas pour le plaisir de me citer, c'est avant que vous m'accusiez de prendre un contrepied de convenance à tout ce qui se dit ces jours-ci. Bien entendu, je n'ai pas changé d'avis.

D'abord, d'un point de vue purement « professionnel », je ne comprends pas comment des journalistes peuvent appeler à censurer le contenu et le contenu, aussi pourri, aussi outrancier soit-il. Laissez donc cela au B'nai Brith et à la ligue féministe contre la pornographie de l'Arkansas.

OK, on débarque Don Cherry au motif que c'est un sale con. C'est qui, le prochain sale con sur la liste ? C'est pas les sales cons qui manquent, dans la profes-

sion. Pas juste dans le sport. Vous voulez des noms ?

J'ai aussi de la misère avec les sept secondes de décalage que Radio-Canada vient de se donner pour faire bip bip quand Don Cherry dérapera à partir de maintenant. Je le répète, *sacrament*, c'est de la CEN-SURÉ. On dirait que vous ne comprenez pas comment marche la censure. Ce n'est pas un petit coup de règle sur les doigts du méchant. C'est un virus. Y a pas juste le méchant qui l'attrape. Une fois qu'il est là, nous y sommes tous exposés. Il n'y a pas de bonne censure. Mon boss pourrait juger mon dernier *sacrament* totalement superfétatoire et il n'aurait pas à insister beaucoup pour me convaincre de l'enlever, mais s'il se met à couper tous les mots qui dépassent de ma chronique, ce ne sera plus ma chronique. C'est ce qu'on va faire avec Cherry, le filtrer. On va enlever ce qu'il y a de Cherry dans Cherry. C'est complètement débile. Par essence, la censure est débile.

Oui mais on ne peut pas le laisser insulter les Québécois indéfiniment...

C'est drôle comme on n'est pas dérangé par les mêmes affaires. Moi, ce que je trouve insultant, c'est que Don Cherry dise des niaiseries sur ce sport qu'il prétend connaître, mais savez-vous quoi ? Il en dit moins, de niaiseries, que nos deux zozos pleins de vent qui

font la description en français. Et il est moins platement prévisible, moins cliché que la gentille madame qui tient le même rôle d'analyste à Radio-Canada français. C'est un sale con, ce Cherry, c'est sûr, mais il n'est pas toujours totalement inintéressant.

De deux choses l'une : ou le sport est une culture, ou c'est du remplissage. Si ce n'est pas du remplissage, alors Jean Pagé m'insulte tous les jours dans ma culture. Je ne demande pas son renvoi pour autant, c'est pas mes affaires, il me suffit de pouvoir le planter de temps en temps.

Qu'on dénonce les dérapages de Cherry, qu'on dise qu'il est nul comme analyste, qu'on le plante à tour de bras, soit. Mais que des presque aussi nuls que lui réclament son renvoi, j'ai un petit peu de misère avec ça.

## Diversions

Je vais vous raconter la première fois que « j'ai cru en l'homme ». Je n'avais pas 20 ans, le mot *espérance* ne me disait rien même si je le rencontrais parfois dans mes lectures quand je lisais Bernanos ou le père de Foucauld. Espérer quoi ? On vivait, on allait mourir, et puis quoi ? C'est à peine si j'avais conscience d'appartenir à une communauté. Je n'avais pas 20 ans, je vous l'ai dit.

J'étais à l'époque militaire en Algérie, basé à Oran, j'allais régulièrement approvisionner en pièces mécaniques une unité installée à Tlemcen, à la porte du désert. J'y passais la nuit, je revenais le lendemain. Dans la soirée, j'allais me promener dans cette petite ville très animée. Ce jour-là, je me suis retrouvé aux limites de la ville, un terrain vague, des chiens, des bâtisses inachevées. Je me suis assis sur un muret, et c'est alors que je l'ai vu. Un enfant. Six ou sept ans, peut-être beaucoup plus, il traversait le terrain vague, il tenait un bâton avec lequel il se mit à touiller dans un tas de débris. Il était d'une extrême maigreur, il faisait penser à un de ces squelettes de lapin ou de chien ou de chat que l'on gardait à l'époque dans les classes de « sciences naturelles ». Dans la cavité de son bassin, la poche ballonnée de son ventre. Je ne vous parle pas d'un événement, l'enfant n'est pas venu vers moi et ne m'a pas dit desine-moi un mouton. Je vous parle d'une photographie qui s'est imprimée directement dans mon cerveau et qui s'y trouve toujours.

Je vous disais que c'était la première fois que j'avais cru en l'homme. En fait, c'est beaucoup plus simple que ça. C'est la première fois que je le voyais dans sa nudité, sa fragilité. Je ne saurais vous dire à quoi j'ai cru au juste à ce moment-là, mais à l'amour certainement, et à la justice

qui viendra forcément mais on ne sait pas quand.

N'allez pas croire que cela s'est répété souvent depuis. Deux ou trois chroniques suffiraient à consigner toutes les fois où j'ai brûlé d'un tel amour pour l'humanité, en un peu plus de soixante années. Toutes ces fois ont en commun de n'être jamais arrivées par la noblesse des choses ou la grandeur des âmes. La révélation de la beauté de l'homme et de sa fiancée m'est toujours venue par l'insupportable qui ouvre soudain sur l'espérance.

Une autre fois, c'était en Algérie aussi, je n'y étais pas, je l'ai lu dans les journaux. Sept moines dans un monastère. Les islamistes sont allés les avertir, partez, vous n'avez pas le choix.

Si, répondit le prier, nous avons le choix. Ils sont restés.

Ils ont été égorgés peu après. Le 26 mars 1996. Comment peut-on aimer l'humanité dans une aussi atroce histoire ? Quelqu'un me glisse que c'est mon éducation chrétienne : le supplice sur la croix annonce toujours un recommencement.

Pourquoi vous parler de cela aujourd'hui ?

Pour ne pas être tenté de vous parler des Martin, Lapierre et autres petites pouilleries de cette semaine grisouilleuse. Pour me rappeler que j'aime l'Homme et sa fiancée même si mon café est froid.

## LA CENTRALE EN VEILLEUSE

# « On peut difficilement se passer du Suroît »

Le gouvernement veut gagner du temps, selon un expert

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Expert en énergie électrique, Jean-Thomas Bernard s'explique mal la décision du gouvernement Charest de retarder le projet du Suroît. L'économiste de l'Université Laval croit que Québec ne cherche qu'à gagner du temps.

« Le gouvernement veut acheter du temps pour calmer les esprits et laisser les petites soeurs passer un carême en paix en priant pour les âmes », ironise le professeur Bernard à propos des congrégations religieuses opposées au projet de centrale thermique.

Ce spécialiste reconnu des questions énergétiques persiste à croire que le Québec « peut difficilement se passer du Suroît » en raison de ses besoins en électricité et du manque de solutions de remplacement à court terme. « On arrive à la fin du développement

hydroélectrique en raison des coûts de production de sites exploitables de plus en plus éloignés. C'est inévitable à moins de vouloir payer de 6 à 8,5 cents le kilowattheure », explique-t-il.

Le chercheur de Québec ajoute que l'énergie éolienne est « intermittente », ne fonctionnant que 30 ou 35 % du temps, et que les programmes d'économie d'énergie sont des mesures temporaires et insuffisantes.

Pour rester performante et compétitive, Hydro-Québec doit donc tenir compte des meilleurs prix sur le marché nord-américain, ceux des centrales au gaz américaines, qui produisent l'électricité à un coût de 4,5 cents le kWh. « C'est simple, la nouvelle électricité doit battre le prix du gaz », résume le professeur Bernard.

Selon lui, la décision du gouvernement Charest de renvoyer devant la Régie de l'énergie le pro-

jet de centrale thermique à Beauharnois n'aurait rien d'un désaveu de la société d'État puisque Québec a déjà approuvé le plan stratégique d'Hydro, y compris le Suroît.

Les mauvais choix ne sont pas uniquement le fait d'Hydro-Québec, soutient-il. Il en veut pour preuve les décisions du gouver-

nement de la demande de hausse tarifaire consentie à Hydro-Québec récemment. Si le professeur Bernard reste perplexe devant la décision du gouvernement, ce n'est pas le cas de l'ancien membre du conseil d'administration d'Hydro-Qué-

bec, Éric Gourdeau, qui pense que la « machine à piastres » ne peut pas toujours avoir le dessus sur le service public que demeure la société d'État.

« Il faut qu'Hydro arrête d'être la queue qui remue le chien. C'est le chien qui remue la queue. C'est le gouvernement, l'actionnaire, qui doit avoir le dernier mot sur la direction que prend notre vaisseau amiral », soutient l'ingénieur et économiste, qui a participé à la nationalisation de l'électricité avec René Lévesque.

Un ancien haut dirigeant de la société d'État qui préfère garder l'anonymat abondait dans le même sens cette semaine en déclarant à *La Presse* : « les décisions d'Hydro-Québec, c'est le gouvernement qui les prend. Les bons coups d'Hydro-Québec, le gouvernement se les réserve, et les mauvais coups c'est Hydro qui les fait. »

**Durée limitée - du 28 janvier au 18 février**

**ÉVÉNEMENT**

**RABAIS ÉTONNANTS**

Obtenez des **RABAIS** de **LA-Z-BOY**™

**150\$**

pour jusqu'à **d'ÉCONOMIES**

Faites le **1-888-382-7457** pour un détaillant près de chez vous.

Cette offre est valide sur certains modèles achetés entre les dates ci-dessus. Aucune substitution ni bon de réduction différé. La-Z-Boy doit avoir reçu les demandes de rabais au plus tard le 30 avril 2004. Cette offre est nulle là où la loi l'interdit. Voir les détails chez un détaillant participant.

**RABAIS de 50\$**

**RABAIS de 50\$** RABAIS INSTANTANÉ 25\$ + RABAIS POSTAL LA-Z-BOY 25\$

**SUR CERTAINS FAUTEUILS INCLINABLES ET FAUTEUILS LA-Z-BOY!**

Valide du 28 janvier au 18 février 2004 sur certains modèles.

**RABAIS de 50\$**

**RABAIS de 75\$**

**RABAIS de 75\$** RABAIS INSTANTANÉ 37\$<sup>00</sup> + RABAIS POSTAL LA-Z-BOY 37\$<sup>00</sup>

**SUR TOUS LES FAUTEUILS ET FAUTEUILS INCLINABLES EN CUIR, CANAPÉS, CANAPÉS INCLINABLES, CAUSEUSES ET CANAPÉS-LITS LA-Z-BOY!**

Valide du 28 janvier au 18 février 2004.

**RABAIS de 75\$**

**RABAIS de 75\$**

**RABAIS de 100\$** RABAIS INSTANTANÉ 50\$ + RABAIS POSTAL LA-Z-BOY 50\$

**SUR TOUS LES CANAPÉS ET CAUSEUSES EN CUIR DONT LES CANAPÉS INCLINABLES ET CANAPÉS-LITS LA-Z-BOY!**

Valide du 28 janvier au 18 février 2004.

**RABAIS de 75\$**

**RABAIS de 100\$**

**RABAIS de 150\$** RABAIS INSTANTANÉ 75\$ + RABAIS POSTAL LA-Z-BOY 75\$

**SUR TOUS LES MODULAIRES ET MODULAIRES INCLINABLES LA-Z-BOY DONT LE CUIR!**

Valide du 28 janvier au 18 février 2004.

**RABAIS de 75\$**

**RABAIS de 100\$**

**RABAIS de 150\$** RABAIS INSTANTANÉ 75\$ + RABAIS POSTAL LA-Z-BOY 75\$

**SUR TOUS LES MODULAIRES ET MODULAIRES INCLINABLES LA-Z-BOY DONT LE CUIR!**

Valide du 28 janvier au 18 février 2004.

**RABAIS de 150\$**

# SUITE DE LA UNE

## Une mère dénonce une institution privée

**TAXAGE**  
suite de la page A1

En le voyant ainsi, elle a immédiatement demandé au directeur de l'établissement, Bertrand Coudraye, de prendre les mesures nécessaires pour enrayer le fléau et ainsi mettre son fils à l'abri de la violence. Elle se dit convaincue de l'existence d'un réseau de plusieurs taxeurs qui effraient les autres élèves dans la cour d'école.

Après plusieurs rencontres, elle est exaspérée: « Le directeur essaie d'étouffer l'affaire, et l'élève qui a battu mon enfant a été simplement suspendu pendant trois jours. »

Depuis plus d'une semaine, cette mère, morte d'inquiétude, garde son fils à la maison en raison de sa côte cassée. Et qu'arrivera-t-il ensuite? « Je songe à le changer d'école. Le directeur ne semble pas prendre de mesures concrètes pour assurer la sécurité de mon enfant. Je m'attendais à des mesures plus correctives ou encore au renvoi de ce jeune. Mon garçon ne peut plus recevoir de coups dans les côtes, car son poumon risque de perforer. »

Le jeune garçon appréhende le moment où il devra retourner en classe. Sa mère a même rencontré un policier, qui lui a expliqué que la situation vécue par son fils

n'est pas inhabituelle. Pour l'instant, aucune plainte n'a été déposée contre l'École des premières lettres.

### Un cas isolé

Du côté de l'institution scolaire, on soutient qu'il s'agit d'un « cas isolé » et que les mesures nécessaires ont été prises pour régler la situation. Le directeur, M. Coudraye, qui s'est également entretenu avec la police, assure qu'il mène son enquête. « Un élève a été suspendu pendant trois jours et j'ai déjà interrogé quelques écoliers », affirme-t-il.

Il se dit toutefois convaincu qu'il n'existe pas de réseau de taxage

organisé entre les murs de son école. « On parle d'un petit groupe de quatre élèves et on ne peut pas les qualifier de taxeurs, on n'a pas encore de preuve. Comment peut-on définir le taxage? se demande-t-il. Est-ce qu'un élève qui demande à un autre de lui donner son gâteau devient un taxeur? »

Selon Laurier Fortin, professeur en éducation à l'Université de Sherbrooke, ce genre d'intimidation est de plus en plus fréquente dans les écoles primaires. Enseignants et directeurs ne savent pas toujours où donner de la tête dans ces situations, affirme-t-il. « Dans 90 % des cas, le taxage échappe aux yeux des surveillants. Et les

élèves n'ont pas toujours le soutien des enseignants, qui ignorent de quelle façon ils doivent intervenir. »

Daniel Martin, conseiller pédagogique à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), estime pour sa part que le personnel est suffisamment outillé pour intervenir. « Plusieurs efforts sont aussi déployés pour faire de l'intervention auprès des élèves et pour les sensibiliser au phénomène », dit-il.

M. Fortin croit au contraire que certaines écoles préfèrent fermer les yeux. « C'est fréquent dans les écoles privées, où on camoufle la situation pour ne pas nuire à l'image de l'institution. »

## PROSTITUTION JUVÉNILLE

# Les procès débiteront dès le 23 février

RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, semble en voie d'atteindre son objectif d'entreprendre à la mi-février les procès des neuf hommes accusés d'avoir été des clients du réseau de prostitution juvénile dont les dossiers ont été transférés à Montréal. On a en effet déterminé hier que le premier débiterait le 23 février et qu'on devrait être en mesure d'entreprendre les

derniers en mai ou en juin.

Hier matin, le juge et les avocats se sont retirés dans une salle de réunion pour discuter de la façon de séparer les chefs d'accusation et de celle de regrouper certains accusés pour leur procès. Il appert que les discussions ont progressé, mais qu'on n'a pu en arriver à des solutions définitives.

Chose certaine, a-t-on ensuite pu apprendre dans la salle d'audience, les derniers procès à être instruits seront sans doute ceux de Georges

Tannous et Georges Radwanli, cet ordre étant principalement dicté par le nombre de chefs d'accusation auxquels les deux hommes font face, le nombre de plaignantes concernées et la quantité de témoins. Les sept autres accusés ne font face qu'à quelques chefs ou même à un seul.

La journée a aussi donné lieu à la présentation d'une autre requête de M<sup>e</sup> Jacques Larochelle, l'avocat de Robert Gillet. Il s'agissait d'une requête pour obtenir des précisions

sur deux des trois chefs d'accusation portés contre l'animateur de radio.

Il y est accusé d'avoir obtenu les services sexuels d'une adolescente moyennant rétribution et d'avoir agressé sexuellement cette adolescente. Il s'agit évidemment de la principale plaignante dans le dossier de Gillet, celle au sujet de laquelle tant de débats ont eu lieu jusqu'à maintenant.

Une ordonnance de non-publication interdit de rapporter la teneur des échanges ayant entouré l'audition. Au terme de celle-ci, le juge Martin a rejeté la requête de M<sup>e</sup> Larochelle.

Au cours de l'audition de la requête en arrêt de procédure présentée par l'avocat de Gillet, on a mis en preuve qu'à l'enquête préliminaire de l'animateur de radio, l'été dernier, la plaignante de 16 ans a déclaré s'être rendue avec l'accusé dans un motel du boulevard Hamel, le soir du 29 novembre 2002. C'est là, affirmait-elle,

que les crimes avaient été commis. Lorsque Gillet a par la suite fait connaître son alibi pour cette soirée, la jeune plaignante est revenue sur sa version en déclarant cette fois que les crimes allégués avaient été commis quelques jours plus tard, sans être plus précise, et dans un hôtel du boulevard Laurier qu'elle ne parvient plus à situer davantage.

### Dossier médical

Dès lundi, M<sup>e</sup> Larochelle présentera une nouvelle requête afin d'obtenir le dossier médical de cette adolescente.

La requête devait être débattue la semaine dernière et, à cette fin, un avocat représentant le centre jeunesse de Québec était présent. D'ores et déjà, on sait que l'audience se déroulera à huis clos.

Par la suite, jeudi, toutes les parties se retrouveront pour déterminer définitivement comment on regroupera les accusés pour leur procès.

## Mots croisés

C'est par erreur que *La Presse* a fait paraître hier en page 14 du cahier *La Presse affaires* les mots croisés du cahier Sports.

Nous publions aujourd'hui ces mots croisés (numéro Q7059) en page 14 du cahier Petites Annonces. Les mots croisés du jour paraissent en page 20 du cahier Vacances-voyage.

Nos excuses.

LE WEEK-END TOUTE LA SEMAINE !

**ACTUEL**  
magazine

Tous les vendredis dans **LA PRESSE**



# Profiteur



En tête des firmes d'investissement direct!

Les bonnes occasions d'investissement, vous les dénicher vous-même. Votre devise: on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Mais pour profiter pleinement de vos propres connaissances, il vous faut un appui solide. BMO Ligne d'action, le leader des firmes d'investissement direct<sup>1</sup> au Canada, vous offre des outils à la fine pointe et une recherche en investissement parmi les plus complètes qui soient. Alors, soyez fidèle à votre devise. Communiquez avec nous dès aujourd'hui. **1 800 387-7800**

**bmolinedaction.com** dans profitez<sup>SM</sup>

**BMO**  **Ligne d'action**<sup>SM</sup>  
Investissement direct

**ENCAN PUBLIC**

PLUS DE 100 ARTICLES ACQUIS PAR L'ENTREMISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADA

BIJOUX ET MONTRES NON RÉCLAMÉS. ABANDONNÉS SANS RÉSERVES PAS D'OFFRE MINIMUM

**AUTRES CONSIGNATEURS**

PLUS DE 100 ARTICLES, DE NOUVEAUX BIJOUX DE GRANDE VALEUR, VENDUS À L'UNITÉ AU PLUS OFFRANT



MONTRE POUR HOMMES EN OR BLANC 18CT FRANCK MULLER "LONG ISLAND BI-RETROGRADE"

PLUSIEURS BAGUES À DIAMANTS DE 1 À 5 CARATS, PERLES, RUBIS, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, DIAMANTS, COLLIERIERS. PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE.

**ALLEZ À LA SALLE FEDERAL AUCTION À L'HÔTEL OMNI, 1050 RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL**


**LE DIMANCHE 8 FÉVRIER 2004, À 14H PRÉCISES.**


**INSPECTION PUBLIQUE ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13H.**


Quelques réservations, additions et/ou suppressions peuvent s'appliquer. Les adjudicataires doivent payer des frais de manutention de 15% plus TPS et TVQ. Paiement: comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent ne pas être exactement comme montrés. Renseignements: (905) 458-9509. Federal Auction Service est la seule compagnie privée d'enchères au Canada qui est certifiée ISO 9001:2000. Chaque article est garanti authentique. Toutes les montres ont une garantie standard d'un an. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. © 2004 FAS


[www.federalauctionservice.com](http://www.federalauctionservice.com)


**LE PLUS GRAND CHOIX DE MOUTONS RENVERSÉS ET DE MEUBLES DE CUIR À MONTRÉAL.**



 Rég.: 1795\$ Solde: 1199\$ no.CHBRA301

 Rég.: 2255\$ Solde: 1499\$ no.GHBRA3714

 Rég.: 3295\$ Solde: 2499\$ no.SFJAYLID1

 Rég.: 2275\$ Solde: 1899\$ no.65000

**Arte Pelle**<sup>®</sup>

1950 Pierre-Péladeau,  
Centropolis Laval, Autoroute 15, sortie St-Martin Ouest,  
Derrière le cinéma Colossus Tél.: (450) 978-3030

RÉMUNÉRATION À L'ACTE

# Pas encore de pourparlers avec les médecins

LAURA-JULIE PERREAULT

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, Renald Dutil, n'a pas aimé apprendre par la bouche des médias que le mode de rémunération de ses membres risque de changer sous peu. « S'il y a un changement de rémunération, ça va passer par notre fédération avant tout ! Mais pour l'instant, il n'y a aucun pourparler à cet égard. »

M. Dutil a nié hier qu'il soit question d'abolir le paiement à l'acte pour les médecins de famille qui

pratiquent dans des cliniques privées, comme l'avait laissé entendre l'attachée de presse du ministre Philippe Couillard la veille.

« Nous devons négocier un mode de rémunération pour les omnipraticiens qui appartiennent aux nouveaux groupes de médecine familiale. L'entente provisoire arrive à échéance en juin 2004. Nous sommes prêts à parler avec le ministère de la Santé, mais nous n'avons eu aucune proposition de son côté », a expliqué M. Dutil, joint au téléphone hier.

Il n'est pas contre l'idée de revoir

le mode de rémunération des 7800 médecins omnipraticiens qu'il représente. « Le mode de rémunération n'a jamais été une religion pour nous », laisse tomber le président de la FMOQ. Il est prêt, soutient-il, à considérer plusieurs options pour inciter les médecins à prendre en charge des clientèles plus lourdes qui ont besoin d'un suivi constant.

Il doute cependant que le fait de remplacer la rémunération à l'acte par un salaire fixe soit une option judicieuse. « Mettre les médecins à salaire est une approche dépassée. La nouvelle tendance est de choisir

un système de rémunération mixte », précise M. Dutil.

Déjà, dans le système de santé québécois, le mode de rémunération mixte est courant. Dans les salles d'urgences, les médecins reçoivent un salaire de base pour leurs heures de garde et encaissent un supplément pour chaque acte accompli.

Dans les cabinets privés, les médecins de famille sont payés à l'acte, mais ils reçoivent depuis peu un supplément lorsqu'ils acceptent de traiter de manière régulière un patient de plus de 70 ans ou un pa-

tient présentant des problèmes complexes.

M. Dutil rappelle aussi que plus de 4500 des 7800 omnipraticiens du Québec reçoivent un salaire fixe ou horaire. C'est notamment le cas des médecins qui travaillent dans les CLSC et dans les centres de soins de longue durée.

Hier, interrogé sur la question de la rémunération à l'acte, le ministre Couillard a rajusté son tir. Selon lui, la fin de la rémunération à l'acte n'est pas pour demain, mais la pratique devra être revue afin de protéger les clientèles plus vulnérables.

## L'heure est à l'économie



Les jours rallongent mais notre offre ne durera pas toujours !

Encore plus tôt qu'à l'ordinaire, Air Canada vous offre de profiter de tarifs exceptionnels pour découvrir de nouveaux mondes. Voici seulement quelques exemples des destinations offertes. Hâtez-vous. Les meilleures places s'envolent rapidement !

**CANADA :** l'offre prend fin le 9 février 2004. Les voyages doivent se terminer au plus tard le 30 avril 2004.

Tarifs Web Tango ALLER SIMPLE au départ de **MONTRÉAL** exclusivement sur [aircanada.com](http://aircanada.com)  
 Obtenez un mille Aéroplan<sup>MD</sup> additionnel pour chaque tranche de 3 \$ dépensés lors de vos réservations sur [aircanada.com](http://aircanada.com)  
 D'autres tarifs sont offerts par notre bureau des réservations Air Canada et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour.



Le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les pays.

HALIFAX	ROUYN-NORANDA VAL-D'OR	TORONTO	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	DEER LAKE	FREDERICTON SAINT JOHN (N.-B.)	WINNIPEG	CALGARY EDMONTON	REGINA SASKATOON	VANCOUVER
<b>78</b>	<b>95</b>	<b>103</b>	<b>114</b>	<b>116</b>	<b>119</b>	<b>185</b>	<b>225</b>	<b>225</b>	<b>245</b>

**ÉTATS-UNIS :** profitez de nos nouveaux tarifs Web Tango aller simple.

Tarifs Web Tango ALLER SIMPLE au départ de **MONTRÉAL** exclusivement sur [aircanada.com](http://aircanada.com)  
 Obtenez un mille Aéroplan additionnel pour chaque tranche de 3 \$ dépensés lors de vos réservations sur [aircanada.com](http://aircanada.com)

NEWARK	TAMPA/MIAMI ORLANDO	FORT LAUDERDALE WEST PALM BEACH	LA NOUVELLE-ORLÉANS	BOSTON NEW YORK	PHOENIX	NASHVILLE	LAS VEGAS	HOUSTON/DALLAS FORT WORTH	SAN FRANCISCO LOS ANGELES
<b>139</b>	<b>139</b>	<b>139</b>	<b>145</b>	<b>159</b>	<b>185</b>	<b>219</b>	<b>239</b>	<b>249</b>	<b>269</b>

**DESTINATIONS INTERNATIONALES :** l'offre prend fin le 12 février 2004. La dernière date de départ est le 2 avril 2004 (sauf avis contraire).

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de **MONTRÉAL**. Réservez sur [aircanada.com](http://aircanada.com) et économisez 10 \$ additionnels sur certaines destinations.

LONDRES MANCHESTER <sup>2</sup> /GLASGOW <sup>2</sup>	MEXICO <sup>4</sup> CANCÚN <sup>4</sup>	BARBADE	AMSTERDAM <sup>1,2</sup>	FRANCFORT <sup>1</sup> MUNICH <sup>1</sup>	DUBLIN <sup>2</sup> SHANNON <sup>2,5</sup>	GUADELOUPE	PARIS/MADRID <sup>1,2,5</sup> ZURICH <sup>1</sup>	BEIJING SHANGHAI	HONG KONG
<b>239</b>	<b>279</b>	<b>289</b>	<b>319</b>	<b>319</b>	<b>349</b>	<b>349</b>	<b>349</b>	<b>589</b>	<b>624</b>
7 FÉVR. - 4 AVRIL 2004	7 FÉVR. - 19 FÉVR. 2004 22 MARS - 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2004	7 FÉVR. - 19 FÉVR. 2004 22 MARS - 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2004	7 FÉVR. - 25 FÉVR. 2004 14 MARS - 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2004	7 FÉVR. - 25 FÉVR. 2004 14 MARS - 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2004	7 FÉVR. - 25 FÉVR. 2004 14 MARS - 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2004	7 FÉVR. - 19 FÉVR. 2004 22 MARS - 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2004	7 FÉVR. - 25 FÉVR. 2004 14 MARS - 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2004	7 FÉVR. - 2 AVRIL 2004	7 FÉVR. - 2 AVRIL 2004

Réservez sur [aircanada.com](http://aircanada.com)

Téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 1 888 247-2262.

Votre agent de voyages peut vous réserver des tarifs Web Tango aller simple sur [aircanada.com](http://aircanada.com)

**AIR CANADA**

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star Alliance<sup>MD</sup>. <sup>2</sup>En collaboration avec British Midland, membre du réseau Star Alliance<sup>MD</sup>. <sup>3</sup>En collaboration avec SAS, membre du réseau Star Alliance<sup>MD</sup>. <sup>4</sup>En collaboration avec Mexicana, membre du réseau Star Alliance<sup>MD</sup>. <sup>5</sup>En collaboration avec Aer Lingus. **Service aux personnes malentendantes (ATS):** 1 800 361-8071. **Destinations canadiennes:** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les billets doivent être achetés au plus tard le 9 février 2004. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 30 avril 2004. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 7 \$, n'est pas inclus. **Destinations américaines:** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. L'achat à l'avance peut être requis. **Fort Lauderdale et West Palm Beach:** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 25 avril 2004. **Fort Myers:** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 12 avril 2004. **Phoenix et La Nouvelle-Orléans:** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 mai 2004. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 12 \$, n'est pas inclus. Les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. D'autres conditions s'appliquent. **Destinations internationales:** les tarifs indiqués « aller simple » requérant l'achat d'un billet aller-retour ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 24 \$, n'est pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 12 février 2004. La dernière date de départ est le 2 avril 2004, sauf avis contraire. Achat sept jours à l'avance. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. D'autres conditions s'appliquent. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada, de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz<sup>MD</sup>), de ZIP<sup>MD</sup>, de United Airlines, d'Atlantic Coast Airline ou d'Air Wisconsin (faisant affaire sous le nom de United Express). <sup>MD</sup>Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. <sup>MD</sup>Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. <sup>MD</sup>ZIP est une marque de commerce de Zip Air inc.

ACTUALITÉS

# Jean Charest invite les libéraux à serrer les rangs

PASCALE BRETON

**QUÉBEC** – Au moment où le taux de satisfaction envers le gouvernement est à son plus bas depuis les élections, le premier ministre Jean Charest lance un appel à la solidarité, invitant les militants libéraux à serrer les rangs.

Donnant hier soir le coup d'envoi du conseil général du Parti libéral du Québec, qui se déroule cette fin de semaine dans la Vieille Capitale, le premier ministre Charest a pressé les libéraux de persévérer dans la voie qu'ils se sont fixée.

Garder le cap, « ça veut dire accepter le fait que le changement n'est pas facile. Ce n'est pas vrai que le vrai changement arrive facilement. Le vrai changement commande de l'effort, le vrai changement commande de la persévérance, le vrai changement commande de la détermination et le vrai changement commande que nous puissions ensemble garder le cap sur cette destination ultime de faire grandir le Québec et lui permettre d'occuper toute la place qui lui revient », a lancé M. Charest dans un appel bien senti.

Les derniers mois ont été difficiles pour le gouvernement libéral. Plusieurs des politiques qu'il a mises en place ont soulevé un vent de protestation de la part de plusieurs groupes, principalement chez les syndicats.

Pourtant, ces changements sont né-



PHOTO JEAN-MARIE VILLENEUVE, LE SOLEIL

De 200 à 300 manifestants ont accueilli bruyamment les délégués libéraux, forçant l'escouade antiémeute à intervenir.

cessaires afin de répondre aux missions essentielles que les libéraux se sont fixées, notamment en ce qui a trait à la santé, à l'éducation et à la prospérité économique, a répété M. Charest hier.

« Il faut accepter de faire les choses différemment. Faire les choses différemment, c'est revoir le rôle de l'État et c'est un travail très important. (...)

Ça veut dire accepter de travailler en partenariat public-privé si on veut combler les besoins pour nos infrastructures, pour les services. Ça veut dire exploiter de nouvelles façons de faire les choses. Ça veut dire réduire les structures et se concentrer sur les services à la population. »

Cette invitation pressante aux militants survient la journée même où le

gouvernement Charest a lui-même décidé de se rendre à la contestation populaire dans le dossier du Suroît, mandant la Régie de l'énergie afin de revoir tout le dossier de construction d'une centrale thermique à Beauharnois.

Dans son allocution aux militants, le premier ministre a cependant indiqué que son gouvernement serait in-

traitable en matière de sécurité énergétique afin que les Québécois disposent de toutes les ressources dont ils auront besoin dans l'avenir.

« Faire les bons choix, ça veut dire aussi assurer la sécurité énergétique du Québec. Et s'il y a une chose que la population du Québec sait par expérience parce qu'elle a eu le choix de faire la comparaison entre un gouvernement péquiste et un gouvernement libéral, quand c'est une question de sécurité énergétique, fiez-vous au Parti libéral du Québec, on fait les bons choix. »

**Accueil bruyant**

Alors que M. Charest appelait à la solidarité, la CSN appelait plutôt à la contestation une nouvelle fois hier. De 200 à 300 manifestants ont ainsi accueilli bruyamment les délégués libéraux qui participent au conseil général de la fin de semaine, protestant contre la politique du gouvernement Charest.

La manifestation a cependant dégénéré peu avant 19 h, après qu'un groupe d'étudiants anarchistes se fut immiscé parmi les manifestants. L'escouade antiémeute a dû intervenir pour calmer la foule. Un syndiqué a été interpellé pour désordre puis lâché, et trois anarchistes ont été accusés de voies de fait, d'entrave au travail des policiers et d'agression armée. Deux policiers ont été blessés légèrement.

## Les péquistes enthousiastes

Deux récents sondages leur sont favorables

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

**LAVAL** – Quelque 400 péquistes, rendus enthousiastes par les derniers sondages, se réunissent en fin de semaine à l'occasion d'un conseil national du Parti québécois.

« Les Québécois regrettent leur choix du 14 avril dernier », tiraient les quotidiens québécois la semaine dernière, à la suite de deux récents sondages dont les résultats concordent. Dans les deux cas, les données indiquent que les électeurs ramèneraient le PQ au pouvoir.

Après seulement neuf mois au pouvoir, les libéraux de Jean Charest ont perdu l'appui populaire. Le dernier sondage Léger Marketing donne une avance de 7 % aux péquistes dans les intentions de vote (42 % à 35 %). Chez les francophones, cette marge s'élargit à 23 %, soit 49 % des suffrages au PQ et seulement 26 % au PLQ.

Ces résultats comblent d'aise les péquistes, qui ont critiqué sévèrement l'automne dernier les mesures mises de l'avant par le gou-

vernement Charest : hausse des frais dans les garderies, mise en branle du processus de défusion des villes, disparition des régies régionales de la santé, modifications controversées aux lois du travail, etc.

Au delà des débats officiels, les membres du conseil national péquiste porteront en fin de semaine une attention spéciale aux prochaines élections fédérales, où la lutte promet d'être serrée au Québec entre les libéraux de Paul Martin et le Bloc québécois, dirigé par Gilles Duceppe.

Le Parti québécois entend apporter un appui non équivoque au Bloc et même canaliser autour des candidats de Gilles Duceppe le mécontentement soulevé par le gouvernement libéral de Jean Charest.

Il s'agira alors d'un retour des choses puisqu'à l'élection fédérale de 2000, les libéraux fédéraux avaient bénéficié de la grogne contre le gouvernement péquiste à Québec. Les électeurs québécois avaient voulu punir le PQ en votant contre le Bloc au scrutin fédéral.

D'autre part, personne ne sait qui dirigera le Parti québécois lors des prochaines élections générales.

L'actuel président du parti et chef de l'opposition, Bernard Landry, laisse planer le doute sur ces intentions, mais la récente remontée du PQ dans l'estime populaire semble lui donner des ailes.

Les militants péquistes doivent entre-temps procéder à une réfection de leur programme, dans le cadre de ce que le parti appelle « la saison des idées ».

Diverses propositions, qui touchent l'option fondamentale de la souveraineté, seront débattues en fin de semaine. L'une propose que l'on envisage une élection référendaire lors du prochain scrutin québécois, prévu pour 2007. Une telle proposition signifierait qu'un gouvernement élu avec 50 % des voix ou plus pourrait enclencher automatiquement le processus d'accession à la souveraineté du Québec.

Une autre proposition, qui fera l'objet de débats, demande aux futurs candidats péquistes de faire la prochaine campagne électorale en réclamant le mandat de réaliser la souveraineté.

## Garderies: près de 12000 nouvelles places d'ici 2006

GILLES NORMAND

**QUÉBEC** – Québec aura atteint au plus tard le 31 mars 2006 son objectif de 200 000 places en garderie. La ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, a en effet annoncé hier la création de 11 960 nouvelles places à 7 \$.

Ces places seront réparties comme suit : 6072 en milieu familial, 4544 en garderies privées et 1344 dans les Centres de la petite enfance existants.

« Ce qu'on met en place aujourd'hui, c'est en fait la réception des projets, et tous devront être autorisés le 31 mars 2004 pour réalisation au plus tard le 31 mars 2006 », a dit la ministre déléguée.

« La deuxième bonne nouvelle, c'est aussi qu'il y a des garderies privées qui vont avoir, d'ores et déjà dans les prochaines semaines, accès aux places à contribution réduite. Il y a des garderies non conventionnées où les parents vont payer 25 \$, 30 \$ ou 35 \$ par jour. Ces garderies-là vont devenir conventionnées dans les prochaines semaines », a expliqué la ministre Théberge, ajoutant qu'il en coûterait désormais 7 \$ par jour aux parents de 835 enfants pour bénéficier de ce service.

La qualité des projets soumis constituera le premier critère de sélection, tant pour les installations et les services que pour le personnel, a insisté la ministre.

Le critique du Parti québécois en matière de politique familiale et député de Joliette, Jonathan Valois, s'est quant à lui dit déçu de constater que la priorité que le gouvernement Charest dit accorder aux familles québécoises « ne se traduise pas en geste concret en leur faveur ».

« Dans les faits, la ministre reporte d'un an la réalisation des 200 000 places en service de garde », déplore M. Valois.

L'Association québécoise des centres de la petite enfance s'est pour sa part dite satisfaite de la décision d'accorder la majorité des nouvelles places au réseau des CPE.

« La ministre a accordé plus de 60 % des places au réseau des CPE. Nous sommes agréablement surpris d'en recevoir la plus grande part. Il s'agit d'une reconnaissance de la capacité des deux modes de garde existant dans le réseau des CPE de mettre sur pied des services répondant aux multiples besoins des parents du Québec », a souligné Hélène Potvin, présidente de l'AQCPE.

## RADIOTHÉRAPIE

# Une patiente s'inquiète des conditions entourant le traitement

ARIANE KROL

Les conditions de transport et d'hébergement des patients envoyés à Trois-Rivières ou à Québec pour suivre des traitements de radio-oncologie ajoutent un stress supplémentaire, estime une femme de Gatineau qui devra aller à Québec pour faire traiter un cancer du sein.

« Il y a des choses nébuleuses dans les remboursements. Comme patient, on se sent un peu abandonné par les autorités », dit Yolande Cloutier.

Atteinte d'un cancer du sein, cette fonctionnaire fédérale de 56 ans est en arrêt de travail depuis l'automne. Elle a subi une opération et une chimiothérapie près de chez elle, au Centre hospitalier des Vallées-

de-l'Outaouais, mais si elle ne veut pas retarder son traitement de radiothérapie de deux à trois mois, elle devra s'exiler à Trois-Rivières ou à Québec durant six semaines pour le recevoir. D'autres patients de l'Outaouais, de Montréal et de Rimouski se sont aussi vu offrir ce choix difficile au cours des dernières semaines.

Les patients qui vont à Trois-Rivières sont logés et nourris. Ceux qui vont à Québec doivent débourser 15 \$ par jour pour leur hébergement et leurs repas, une somme qui leur sera remboursée à la fin de leur traitement. Ils peuvent se faire accompagner par un proche mais, pour que celui-ci ait droit au même tarif, il faut que sa présence soit médicalement requise. Québec rembourse aussi le transport par

autocar. Les patients qui préfèrent prendre leur voiture recevront 13 cents le kilomètre. À titre de comparaison, les employés du réseau de la santé touchent plus de 30 cents le kilomètre pour les déplacements qu'ils font dans le cadre de leur travail.

De plus, Québec n'alloue aucune indemnité de kilométrage aux patients qui habitent à moins de 250 kilomètres du lieu de traitement, par exemple les Montréalais qui vont à Trois-Rivières.

Le conjoint de Mme Cloutier, Éric Bûlot, a vu sa première femme mourir d'un cancer il y a 10 ans. Retraité, il accompagne Yolande dans tous ses traitements, mais il n'est pas certain de pouvoir rester avec elle à Québec durant six semaines. « J'ai deux enfants de 17 et

21 ans à la maison, ce ne sera pas tellement drôle pour eux. Tous les repas seront à mes frais, c'est quand même six semaines de restaurant, sans compter tous les faux frais », dit-il.

L'Hôpital général de Montréal et l'hôpital Maisonneuve-Rosemont ont offert cette possibilité à quelques dizaines de patients, mais la plupart préfèrent rester sur la liste d'attente montréalaise.

Les listes d'attente pour les cancers du sein et de la prostate ont commencé à allonger au début de l'année parce que Québec a aboli la prime qu'il versait aux technologues en radio-oncologie pour les inciter à faire des heures supplémentaires.

Le ministère de la Santé a mis sur pied d'autres mesures incitatives, mais les technologues qui en ont pris connaissance les jugent insuffisantes. « Les gens ici ne les accepteraient pas », commente Suzanne Rossel, technologue à l'Hôpital général de Montréal et responsable du dossier au conseil d'administration du syndicat des technologues en radiologie du Québec.

Les primes en vigueur depuis septembre 2000 ajoutaient environ

10 000 \$ par an au salaire annuel des technologues. Comme plusieurs groupes de professionnels de la santé, ils ne sont pas assez nombreux au Québec et peuvent facilement gagner plus cher ailleurs au Canada.

Le syndicat et l'Ordre des technologues en radiologie du Québec se défendent toutefois de prendre les malades en otage. « La plus grande lacune, c'est que les primes ont été interrompues avant qu'il y ait d'autres mesures », dit la présidente de l'Ordre, Sylvie Poirier.

De passage en Outaouais lundi, le ministre Couillard a promis que de nouvelles mesures incitatives seraient en place dans six semaines. Yolande Cloutier se demande pourquoi Québec préfère payer pour envoyer des patients hors de leur région plutôt que de continuer à verser ces primes jusqu'à l'instauration d'un nouveau système.

« On a l'impression que les patients ne sont pas si importants. Il pourrait ramener les mesures temporaires juste en claquant des doigts. Je lui ai écrit et je lui ai dit qu'une erreur, ça se corrige », dit-elle.

**Mondou**

Surveillez la circulaire

# Mondou

à l'intérieur

**Des rabais à ne pas manquer!**

En vigueur du 30 janvier au 26 février 2004, région métropolitaine seulement.

# La CSN: un arsenal de moyens de pression

LOUISE LEDUC

L'idée d'une grève générale d'ici la fin de 2004 a passé son premier test hier à la CSN.

Réunis en conseil confédéral extraordinaire à Montréal, près de 600 délégués ont adopté à l'unanimité un plan d'action fait d'une escalade de moyens de pression pour faire échec aux politiques jugées néolibérales du gouvernement Charest.

Au menu: manifestations à la Journée des femmes (les 7 et 8 mars), manifestation à l'occasion de la fête des Travailleurs, le 1<sup>er</sup> mai, et mobilisation en vue de l'adoption en bonne et due forme d'une résolution de grève générale en mars, aussi bien dans le secteur public que dans le privé.

« Nous ouvrons le débat pour la première fois aujourd'hui, a expliqué Claudette Carbonneau, présidente de la CSN. Une résolution-type en ce sens sera soumise à la prochaine réunion du conseil confédéral, en mars, à La Baie. »

Combien de jours de grève seront proposés? Dans quel horizon? Tout cela reste à voir.

La veille, le Syndicat canadien de la fonction publique avait aussi adopté un plan d'action prévoyant le recours à la grève générale dans le cadre d'un mouvement intersyndical.

Les conventions collectives dans le secteur public sont échues depuis juin 2003 et le droit de grève pourra être acquis en toute légalité. Il en va autrement dans le secteur privé: là où les conventions ont toujours cours, le droit de grève ne pourra pas être obtenu. « C'est sûr que si une grève générale était organisée, elle serait nécessairement illégale », a précisé M<sup>me</sup> Carbonneau.

Plus que l'illégalité de l'entreprise, c'est surtout sa difficulté qui semblait faire tiquer certains délégués de la CSN, qui n'ont pas manqué de souligner le caractère unique de la grève générale telle qu'imaginée. Exceptionnellement, elle ne s'inscrirait pas dans le cadre de négociations syndicales formelles, où chacun bataille de façon intéressée pour de meilleures conditions de travail, mais elle relèverait plutôt « d'une grève sociale » visant à défendre des idéaux.

« Il faudra se demander si les conditions sont réunies, s'il y a unité entre les différents syndicats, et si la grève générale est un bon moyen d'action, a poursuivi M<sup>me</sup> Carbonneau. On n'est pas en Amérique du Sud, et il ne faut pas espérer faire tomber le gouvernement. Si l'on tenait une grève générale, ce serait pour tenter de ramener ce gouvernement-là à la raison. »

Roger Valois, vice-président à la CSN, abondait dans le même sens. Même si les sondages lui sont défavorables, le gouvernement libéral est en selle pour un bon bout de temps encore. « Charest est peut-être comme la tour de Pise, il est pas mal penché, mais il tient encore debout, et comme la tour de Pise, il peut tenir encore longtemps, à continuer à nous *varger* dessus! Une fois qu'on en aura parlé, de la grève générale, il va falloir la faire: si on met un plan d'action sur la table et qu'on ne l'exécute pas, on s'exposera à un méchant effet boomerang! »

Avant de descendre dans la rue, la CSN continue son action devant les tribunaux. La centrale syndicale a déposé hier en Cour supérieure une contestation de la loi 30, qui force la fusion des accréditations syndicales dans les établissements de santé.

# Agriculture: le Québec s'en tire

PRESSE CANADIENNE

REGINA — Les recettes agricoles de 2003 vont pâtir à la fois de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, « vache folle »), du dollar canadien en ascension et de la sécheresse dans l'Ouest, indique une analyse prévisionnelle fédérale publiée hier.

Le revenu net réalisé (RNR) de l'agriculteur moyen devrait donner un solde négatif de 13,4 millions, estime le document préparé de concert par le ministère fédéral de l'Agriculture, Statistique Canada et les gouvernements provinciaux.

Il est prévu que le RNR baisse dans toutes les provinces sauf au Québec et à Terre-Neuve, là « où l'industrie agricole représente une partie plus restreinte de l'économie agricole ».

# Les règles du jeu favorisent les proprios

PRESSE CANADIENNE

Les règles de fixation des loyers par la Régie du logement favorisent les propriétaires, et la construction de logements locatifs neufs est beaucoup plus rentable que ce que prétendent ces derniers. C'est du moins la con-

clusion à laquelle en vient une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques dévoilée hier matin à Montréal.

L'étude démontre notamment que le régime de fixation de loyer permet des hausses mais jamais de baisses de loyer, même

lorsque les coûts du propriétaire diminuent. De plus, une augmentation justifiée par une dépense majeure devient récurrente même lorsque la dépense est passée puisque toute hausse subséquente s'appliquera aussi à la portion d'augmentation qui en était issue. Par ailleurs, les auteurs de

l'étude concluent que les taux de rendement de la construction d'immeubles à logement sont généralement supérieurs à 8 %, atteignant parfois près de 19 %. Ils notent au passage que la fiscalité québécoise offre aussi de nombreux avantages aux propriétaires.



**PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE**

**PONTIAC VIBE**

- PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE\*
- SÉCURITÉ 5 ÉTOILES\*\*
- GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE
- CLIMATISEUR
- MIROIRS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM COULÉ
- PHARES ANTIBROUILLARDS
- PRISE DE COURANT DE 115 VOLTS AC DANS LE TABLEAU DE BORD
- LECTEUR CD ET 4 HAUT-PARLEURS

**PONTIAC VIBE**

**258 \$/mois\*\***  
terme de 48 mois à la location

— OU —

**0% FINANCEMENT À L'ACHAT†**

## « MEILLEURE VOITURE COMPACTE »

L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2004

**Plus de chevaux de série que les Honda Civic, Nissan Sentra, Ford Focus et Toyota Corolla.**



**PONTIAC SUNFIRE**  
2 et 4 portes

- Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Banquette arrière repliable divisée 60/40
- Phares antibrouillards

**169 \$/mois\*\*\*** | **0% FINANCEMENT À L'ACHAT†**  
terme de 48 mois à la location

**La voiture la plus vendue de sa catégorie en 2003.\***



**PONTIAC GRAND AM**  
4 portes

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140HP
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

**198 \$/mois\*\*\*** | **0% FINANCEMENT À L'ACHAT†**  
terme de 48 mois à la location

**Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive - Energuide\***



**PONTIAC MONTANA**

- Sécurité 5 étoiles\*\*
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédévrouillage

**258 \$/mois\*\*\*** | **0% FINANCEMENT À L'ACHAT†**  
terme de 48 mois à la location

**L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.**

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Vibe (3214\$), Sunfire (2 166\$), Grand Am (2780\$) et Montana (2999\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12c du km après 80000km. \*Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe: 300\$) exigibles à la livraison. \*\*Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois. \*Basé sur les ventes canadiennes de janvier à décembre 2003 pour la catégorie petites intermédiaires. \*Données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. \*\*Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

**Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.**



ACTUALITÉS

AUBERGE GRAND-MÈRE

# La Banque de développement devra indemniser son ex-président

RAYMOND GERVAIS

L'ex-président de la Banque de développement du Canada, François Beaudoin, a obtenu gain de cause hier en Cour supérieure contre son ex-employeur. Le Tribunal ordonne à la BDC de lui verser une indemnité de départ de 250 000 \$, en plus d'une rente annuelle de 200 000 \$ par année à compter de la date de son congédiement, le 30 septembre 1999.

Dans un jugement de 87 pages, le juge André Denis donne raison à M. Beaudoin, qui accusait la Banque de développement de ne pas avoir respecté l'entente conclue avec lui lors de son congédiement.

M. Beaudoin avait soulevé toute une controverse en septembre 1999, lorsqu'il avait envisagé de rappeler un prêt de 615 000 \$ consenti par la Banque à Yvon Duhaime, propriétaire de l'Auberge Grand-Mère et ami de l'ex-premier ministre du Canada, Jean Chrétien. Ce dernier avait d'ailleurs reconnu publiquement avoir téléphoné à M. Beaudoin après un premier refus de ce dernier d'autoriser le prêt.

« M. Chrétien est celui qui a déclenché le processus. Il m'a appelé pour me dire qu'il n'était aucunement impliqué dans l'Auberge Grand-Mère ni dans le projet du



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Après avoir obtenu gain de cause en Cour supérieure, l'ex-président de la Banque de développement du Canada, François Beaudoin, a rencontré les médias, en compagnie de ses avocats, dont M<sup>e</sup> Sophie Perron (à l'arrière-plan).

golf. Il m'avait assuré qu'il n'avait aucun intérêt direct dans ce dossier et que son appel était tout simplement objectif. En rétrospective, je crois que son objectivité n'était pas celle qu'il m'a décrite », a précisé hier, en conférence

de presse, M. Beaudoin, accompagné par ses avocats, M<sup>e</sup> Douglas Mitchell et M<sup>e</sup> Sophie Perron.

M. Beaudoin s'est dit soulagé hier de la décision de la Cour et entend mettre derrière lui cet épisode malheureux.

Dans son jugement, le magistrat écrit, en parlant de M. Beaudoin : « Dire qu'il a impressionné la Cour serait un euphémisme. Connaissant et expliquant les affaires de la Banque avec précision, expliquant sa version des faits avec sobriété, jamais ne s'est-il contredit sur une question importante. Il aurait pu à de nombreuses reprises accommoder les faits à son avantage, mais il a refusé de le faire. Il a assumé là où de nombreux témoins se sont réfugiés derrière des oublis confortables. Bref, dans l'ensemble, la Cour retient le témoignage d'un homme sincère, réfléchi, documenté, compétent et intègre. »

Rappelons les faits. À l'automne 1996, Yvon Duhaime, propriétaire de l'Auberge Grand-Mère, demande un prêt de 1,6 million à la BDC pour rénover son établissement. La succursale de Trois-Rivières de la Banque trouve le projet trop risqué et refuse. Quelques semaines plus tard, Jean Chrétien intervient une première fois directement, puis à deux autres reprises en 1997, pour que la BDC accorde le prêt à M. Duhaime. M. Beaudoin ne se mêle pas de l'affaire mais informe son vice-président, Luc Provencher, des appels du premier ministre et lui demande de voir s'il y a de nouveaux éléments dans le dossier.

Au procès, il est ressorti du témoignage de M. Provencher que ce dernier avait décidé d'accorder

le prêt uniquement à cause de l'assistance du premier ministre.

Le juge Denis a écrit : « Le dossier de l'Auberge Grand-Mère et sa médiatisation ont donné l'impression à M. Beaudoin qu'il était victime d'une vendetta qui dépassait la simple étude de sa performance de président d'une corporation de la Couronne et que l'affaire s'enlisait dans le domaine de la politique dont il aurait voulu prémunir la Banque. La férocité, voire la méchanceté avec laquelle il a été traité dans toute cette affaire lui permettent certainement de penser comme il le fait. La Cour a peine à comprendre comment M. Beaudoin a pu supporter ce qu'il a subi depuis 1999. » Selon le juge Denis, « on aurait voulu le briser et ruiner sa carrière que l'on n'aurait pas agi autrement. Toute cette affaire laisse une profonde impression d'injustice. Le conseil d'administration de la BDC voudrait peut-être lire ce jugement avec le recul que favorise l'utile écoulement du temps et se demander s'il n'est pas temps de hisser le drapeau blanc », a conclu le juge.

Hier, la Banque de développement du Canada a refusé de commenter le jugement. Elle dispose de 30 jours pour interjeter appel.

**Réaction du Bloc**

Par ailleurs, le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, exige la comparution de Jean Carle (bras droit de Jean Chrétien à l'époque et ex-cadre supérieur de la Banque), de Michel Vennat (l'actuel président de la Banque) et de Jean Chrétien devant un comité de la Chambre des communes.

« Jean Chrétien a menti à la Chambre lorsqu'il a déclaré être intervenu comme simple député. Le premier ministre Paul Martin doit exiger la démission immédiate de Michel Vennat et la BDC doit mettre un terme à cette vendetta qui a déjà coûté trop cher aux contribuables », a affirmé M. Gauthier.

ÉDITION LIMITÉE

LOTÉRIE DE GROUPE IDÉALE

VOTRE MEILLEURE CHANCE DE GAGNER 1 MILLION \$ À LA LOTÉRIE !

Méga Millions

1 chance sur 21 818

11 lots de 1 MILLION \$

+ 12 lots de 100 000 \$

+ 45 lots de 25 000 \$

GRAND TIRAGE LE 31 MARS 2004

18 ans+

MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEU

**ENCAN PUBLIC**

PLUS DE 100 ARTICLES ACQUIS PAR L'ENTREMISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADA

BIJOUX ET MONTRES NON RÉCLAMÉS, ABANDONNÉS SANS RÉSERVES PAS D'OFFRE MINIMUM

**AUTRES CONSIGNATEURS**

PLUS DE 100 ARTICLES, DE NOUVEAUX BIJOUX DE GRANDE VALEUR, VENDUS À L'UNITÉ AU PLUS OFFRANT

BROCHE DE PLATINE POUR DAMES AVEC 9CTS DES DIAMANTS

PLUSIEURS BAGUES À DIAMANTS DE 1 À 5 CARATS, PERLES, RUBIS, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, DIAMANTS, COLLIER, PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE.

ALLEZ À LA SALLE FEDERAL AUCTION À L'HÔTEL OMNI, 1050 RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL

LE DIMANCHE 8 FÉVRIER 2004, À 14H PRÉCISES. INSPECTION PUBLIQUE ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13H.

Quelques réservations, additions et/ou suppressions peuvent s'appliquer. Les adjudicataires devront payer des frais de manutention de 15% plus TPS et TVQ. Paiement: comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent ne pas être exactement comme montrés. Renseignements: (505) 458-9509. Federal Auction Service est la seule compagnie privée d'enchères au Canada qui est certifiée ISO 9001:2000. Chaque article est garanti authentique. Toutes les montres ont une garantie standard d'un an. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. © 2004 FAS

www.federalauctionservice.com

## Les jours de Gagliano au Danemark sont comptés

PRESSE CANADIENNE

Le dépôt du rapport de la vérificatrice générale sur le scandale des commandites, mardi, scellera le sort de l'ex-ministre Alfonso Gagliano, ont laissé entendre hier le premier ministre Paul Martin et son ministre des Affaires étrangères, Bill Graham. À quelques jours de la publication d'un rapport déjà qualifié depuis des mois de « bombe », l'avenir de M. Gagliano comme ambassadeur canadien au Danemark semble compromis.

Interrogé sur un éventuel rapatriement de l'ex-ministre, le premier ministre, Paul Martin, n'a pas nié. Il s'est contenté de repousser sa réponse à plus tard. « Il faut agir sur le rapport lorsqu'on a le rapport, et ça, c'est la semaine prochaine », a-t-il dit.

Aéroplan

1000 milles Aéroplan<sup>MD</sup> par séjour

Club GOUVERNEUR

- Petit déjeuner continental ou 5<sup>e</sup> de rabais au restaurant<sup>††</sup>
- 15<sup>e</sup> nuitée gratuite
- Accès Internet haute vitesse\*\*
- Et autres avantages<sup>†</sup>

Nuit et petit déjeuner

À partir de 75 \$\*

\* Le prix peut varier selon les établissements. Aucune autre offre ne peut être jumelée à cette offre. En vigueur du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2004.  
\*\* Dans certains établissements.  
† Voir tous les détails sur le site www.gouverneur.com  
†† Appliquable seulement lors de votre séjour à l'hôtel où vous séjournez.  
MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

GOUVERNEUR HÔTELS

1-888-910-1111  
www.gouverneur.com

Montréal (Place Dupuis) • Montréal (Île Charron) • Québec (Sainte-Foy) • Trois-Rivières • Sherbrooke • Saint-Georges • Chicoutimi • Rimouski • Sept-Îles • Rouyn-Noranda • Shawinigan • Saint-Jean-sur-Richelieu

LOTO QUÉBEC

Résultats

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEU

**7** SUPER

Tirage du 2004-02-06

06 10 15 27 30 37 46

Complémentaire: (18)

**Banco**

Tirage du 2004-02-06

05 06 10 15 17 18 19 29 31 33

35 37 39 48 52 53 54 56 62 63

**La Quotidienne**

Tirage du 2004-02-06

③ ④

364 3974

**Extra**

Tirage du 2004-02-06

NUMÉROS

756885 100 000 \$

56885 1 000 \$

6885 250 \$

885 50 \$

85 10 \$

5 2 \$

**La Mini**

NUMÉROS

434976 50 000 \$

34976 5 000 \$

Tirage du 2004-02-06

4976 250 \$

976 25 \$

76 5 \$

43497 1 000 \$

4349 100 \$

434 10 \$

# Grippe aviaire: la FAO doute de l'existence de porcs infectés

L'organisme onusien conteste une annonce faite hier à Hanoï

ASSOCIATED PRESS

ROME/HANOÏ – Des responsables de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) à Rome ont contesté hier l'annonce faite plus tôt à Hanoï de la découverte de porcs infectés par la grippe aviaire au Vietnam. Une telle contamination ferait craindre une transmission facilitée de la maladie à l'humain.

Selon les experts de la FAO, les analyses effectuées sur des prélèvements nasaux de porcs au Vietnam ne sont pas fiables et ne signifient pas que ces mammifères jouent un rôle dans l'épizootie actuelle de grippe du poulet en Asie.

« La FAO conseille la précaution dans l'interprétation de résultats

généérés par des tests non conformes aux critères établis » par l'Organisation mondiale de la santé animale, a déclaré dans un communiqué le virologue vétérinaire à la FAO Peter Roeder. « Pour le moment, rien ne justifie que l'on dise que des porcs sont infectés par le virus H5N1 au Vietnam. »

## Échantillons

La FAO estime qu'il ne serait pas surprenant que les échantillons prélevés dans le musée de porcs de n'importe lequel des 10 pays touchés par la peste aviaire se révèlent pour un nombre réduit positifs au virus. « Il n'y a absolument aucune donnée indiquant que le porc ait eu un rôle dans ce qui se passe avec cette grippe aviaire », insiste l'agence onusienne.

L'épidémie actuelle de grippe aviaire a entraîné l'abattage de plus de 50 millions de poulets et la mort d'au moins 18 personnes (13 au Vietnam et cinq en Thaïlande) dont le contact récent avec des volatiles infectés a été prouvé dans la plupart des cas. Mais les experts n'excluent pas que le virus passe à l'humain par l'intermédiaire d'un autre mammifère, comme le porc, qui a joué un rôle dans plusieurs épidémies humaines par le passé.

Or les porcs, génétiquement plus proches de l'humain que les oiseaux, sont souvent élevés avec la volaille dans les fermes traditionnelles d'Asie. Ils mangent sur le sol et peuvent donc inhaler des déjections infectées des poulets. Toutefois la détection du virus dans les narines ne signifie pas obligatoirement que le porc est infecté.

## EN BREF

### Sida et morosité

Une conférence sur le sida s'ouvre demain aux États-Unis sous le signe de la morosité : les nouveaux médicaments se font attendre, les traitements se heurtent à une résistance accrue du virus ou provoquent des effets indésirables et la prévention contre l'infection montre ses limites. Près de 4000 spécialistes sont attendus à San Francisco pour cette 11<sup>e</sup> conférence annuelle, consacrée à l'aspect purement médical d'une maladie qui touche 40 millions de personnes dans le monde et fait 3 millions de morts par an. Parmi les 900 études présentées figureront les résultats d'essais sur de nouveaux agents antirétroviraux, dont certains sont en élaboration depuis plusieurs années et ne paraissent toujours pas prêts à la commercialisation, alors que la résistance aux médicaments augmente chez les malades dont le nombre ne cesse de croître.

Agence France-Presse

### Spirit va creuser

Le robot américain *Spirit*, qui s'est posé sur Mars au début du mois de janvier, va commencer à creuser un rocher, tandis que son jumeau *Opportunity* continue d'avancer centimètre par centimètre vers un affleurement rocheux qui intéresse les géologues, a-t-on appris hier auprès de la NASA. « Nous avons nettoyé le rocher », a déclaré à propos de *Spirit* une responsable de la mission, Jennifer Trosper lors d'un point de presse. Le robot doit ensuite creuser la roche, débarrassée de la poussière, avec un outil spécial, le RAT (Rock Abrasion Tool), a-t-elle ajouté. Le robot « est en pleine forme maintenant », a-t-elle indiqué. *Spirit* a été victime d'une panne informatique qui a donné des sueurs froides aux ingénieurs pendant une semaine. Le robot doit ensuite se diriger vers un cratère situé à environ 250 mètres, a précisé la NASA.

Agence France-Presse

CORRECTION AU LASIK SANS COMPROMIS.

**LASERVUE**  
vous offre  
le choix...

Du LASIK de base..... Jusqu'à un plan WAVEFRONT  
de correction sur mesure  
ZYOPTIX ou LADARWAVE

à partir de **590** \$/oeil\*

\* Le prix varie selon la prescription. L'offre se termine le 29 février 2004.

**LASERVUE**  
(514)-738-6666  
www.laservue.net

Financement disponible  
ACADIE

Stationnement gratuit

10 ans d'excellence

Marc Mullie MD  
Gordon Balazsi MD

Votre vision, Notre passion

Soirée Portes-Ouvertes

**Le chemin d'accès à l'université passe par l'avenue Royal.**

Soirée Portes-Ouvertes

Le 11 février de 19 à 21 h  
Possibilité de bourses d'études

Venez vous rendre compte de ce que notre programme pré-universitaire peut vous offrir. Nous vous ferons visiter nos installations, et nos enseignants ainsi que les membres de notre équipe administrative seront disponibles pour répondre à vos questions. Si vous voulez avoir un avant-goût du programme pré-universitaire, ne manquez pas cette soirée!

Visitez le Lower Canada College – les élèves y arrivent les premiers.

**www.lcc.ca**

LOWER CANADA COLLEGE  
4090 Royal Avenue,  
Montreal, Qc H4A 2M5  
(514) 482-0951 e-mail: admin@lcc.ca

3203081A

Parfumeries dans un Jardin...

Un peu *Je t'aime* Beaucoup

**À la Folie!**

Passionnement...

Confettis de bain  
Champagne aux fraises

**4** \$ Une valeur de 9.95 \$

Dans un Jardin  
LES SENS ET LES SOINS

1 800 363-3663 www.dansunjardin.com  
Avec tranche d'achat de 15\$. Jusqu'au 16 février ou tant qu'il y en aura.

FABRICANT / INSTALLATEUR · UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

**Fibro** 25 ans DE GARANTIE

**Piscines monocoques en fibre de verre**

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

**SPA DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER**

**CARACTÉRISTIQUES**

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

**GRATUIT**  
Valeur de 1 200.00 \$  
lumière fibre optique  
6 couleurs à l'achat d'une piscine  
(Valable pour un temps limité durant le mois de février)

Chaise longue thérapeutique incorporée à la piscine

**PISCINE Fibro CANADA LTÉE**  
(450) 622-2664  
(450) 628-0088

1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval (sortie 16, Autoroute des Laurentides)

VENEZ VOIR NOS PROMOTIONS  
**www.fibro.ca**

# MONTRÉAL PLUS

IMPÔT FONCIER

## Les proprios trouvent la note salée

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les Montréalais ont reçu, au cours des deux dernières semaines, leur avis d'imposition 2004 pour les taxes municipales, et la surprise est parfois grande pour certains propriétaires.

Une légère hausse d'imposition, la poursuite de l'harmonisation des différents taux d'imposition en vigueur à Montréal, l'introduction d'une surtaxe sur l'eau (1 cent les 100 \$ d'évaluation) et surtout l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière chamboulent cette année les avis d'imposition.

Le téléphone ne déroutait pas au Service des finances de la Ville de Montréal, qui a reçu près de 5500 appels du 26 au 30 janvier. Selon le porte-parole du services des finances, Daniel Boismenu, les questions portent surtout sur l'étalement des valeurs foncières, sur les variations d'un arrondissement à l'autre et sur

les hausses de loyer liées aux taxes municipales.

Dans le nouveau rôle d'évaluation foncière, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la valeur des propriétés a bondi en moyenne de 29 % dans la métropole, avec des écarts importants selon les secteurs de la ville.

Pour éviter de porter un dur coup aux finances des propriétaires, la Ville de Montréal a choisi d'étalement sur trois ans l'application de la nouvelle évaluation des résidences. La Ville a aussi introduit des taux d'imposition variables (cinq logements et moins ou six logements et plus).

Malgré ces mesures, certains propriétaires ont eu un choc en ouvrant l'envoi annuel de la Ville de Montréal. Le propriétaire d'un immeuble de quatre logements de la rue Berri, qui préfère garder l'anonymat, se demande même s'il pourra conserver son immeuble. C'est qu'il refuse d'augmen-

ter les loyers de ses locataires pour compenser cette hausse. « La seule solution, c'est de vendre. Si les taxes augmentent encore et les taux d'intérêt aussi, je ne pourrai pas tenir le coup », dit-il. D'ici trois ans, la valeur de son immeuble passera en fait de 161 900 à 265 500 \$.

La Ville a envoyé cette année 442 019 avis d'imposition, et près des trois quarts des propriétaires montréalais ont reçu un avis d'impôt foncier à la hausse cette année. Dans le secteur résidentiel, la moyenne des hausses est de 1,8 %, et de 3,9 % dans le secteur non résidentiel. Parmi les propriétaires résidentiels, plus de la moitié feront face à une hausse s'échelonnant de 0 à 10 %. Une plus faible proportion (2,8 %) subira des hausses supérieures à 10 %, tandis qu'un peu plus du tiers aura une baisse.

Jusqu'à maintenant, le Service d'évaluation de la Ville de Mon-

tréal a reçu 440 demandes de révision des nouvelles valeurs inscrites au rôle. Les demandes proviennent principalement du Plateau Mont-Royal, de Notre-Dame-de-Grâce, de Westmount, de Mont-Royal et d'Outremont.

Il y a toutefois moins de contestation qu'au dépôt du rôle précédent, où il y avait eu 606 demandes de révision. Les propriétaires mécontents de la nouvelle évaluation de leur maison ont tout de même jusqu'au 30 avril pour en demander la révision. Ils auront ensuite la possibilité de la contester devant le Tribunal administratif du Québec. Le dernier rôle d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal avait conduit à 6679 demandes de révision et à 578 plaintes devant le tribunal.

En plus du nouveau rôle, les taux d'imposition sont fortement influencés par l'harmonisation et une légère majoration des taux

pour faire face à des dépenses « exceptionnelles » de l'administration municipale.

Depuis les fusions municipales, la nouvelle Ville de Montréal modifie les taux d'imposition pour en arriver d'ici 2011 à un taux unique qui inclut l'impôt foncier, les différentes tarifications et la taxe d'eau. Le taux moyen cumulé évolue d'année en année et se situe à 1,68 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation en 2004.

Les propriétaires doivent aussi s'attendre à un autre choc, cette fois en recevant l'avis d'imposition pour la taxe scolaire, en juin prochain. Le taux d'imposition pour toutes les commissions scolaires de l'île de Montréal est établi à 35 cents par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière, soit le maximum permis par la loi. Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal s'attend ainsi à récolter entre 10 et 12 millions supplémentaires cette année.

## Vito Rizzuto a besoin de temps, plaident ses avocats

CHRISTIANE DESJARDINS

La Couronne fédérale, qui veut procéder avec célérité dans le dossier d'extradition de Vito Rizzuto vers les États-Unis, s'est heurtée hier aux quatre avocats du mafioso, qui veulent du temps pour affûter leurs arguments dans l'espoir de faire échouer cette extradition.

Assis entre deux gardiens dans le box des accusés, Rizzuto, vêtu d'un veston noir d'impeccable coupe qu'il portait sur un col roulé de même couleur, est resté impassible pendant les discussions. M<sup>re</sup> Loris Cavallieri, qui plaide à la précédente comparution du parrain montréalais, était cette fois accompagné des avocats Jean Salois, Pierre Morneau et Louis Belleau. La notoriété des avocats et leur nombre démontrent bien l'importance de l'enjeu. La justice américaine réclame Rizzuto, 57 ans, qu'elle accuse de meurtres, complot de meurtres et gangstérisme. D'anciens membres du clan Bonnano devenus délateurs affirment que Rizzuto était l'un

des exécutants qui ont abattu froidement Alfonso Indelicato, Philip Giaccone et Dominick Trincherà, le 5 mai 1981, à New York. Rizzuto risque 20 ans de prison.

Hier, le juge Gilles Hébert a consenti à accorder un mois aux avocats afin qu'ils préparent et consignent par écrit leurs requêtes et leurs arguments. On sait d'ores et déjà qu'ils ont l'intention de contester la constitutionnalité de la requête en extradition et de demander la mise en liberté de Rizzuto en attendant la décision ultime. Le juge jongle aussi avec l'idée d'assigner un juge en particulier à la cause afin qu'il soit bien au fait du dossier durant toute la procédure.

M<sup>re</sup> Ginette Gobeil, qui officie pour la Couronne, s'opposera pour sa part à toute remise en liberté. Si elle souhaite que la procédure soit menée rondement, elle ne peut se prononcer sur sa durée. Cela dépend plutôt de la défense. « Ça peut aller de la renonciation jusqu'à la contestation en Cour suprême », dit-elle.



Vito Rizzuto s'est entretenu avec un de ses avocats, M<sup>re</sup> Jean Salois, au cours de la comparution d'hier.

## SUPERPROCÈS DES HELLS ANGELS NOMADS ET ROCKERS

### La poursuite au juge: «Reconnaissez-les coupables»

ANDRÉ CÉDILOT

« Ils se considéraient comme intouchables, la preuve non contredite a démontré le contraire. Reconnaissez-les coupables », a lancé au jury, hier, l'avocate principale de la poursuite, Madeleine Giauque, au moment de clore sa plaidoirie au superprocès pour gangstérisme des Hells Angels Nomads et Rockers de Montréal.

À l'entendre, la volumineuse preuve étalée depuis un an contre les neuf accusés est non seulement irréfutable, mais écrasante. Il est clair, selon elle, que les neuf motards faisaient partie d'un gang criminel qui avait pour objet de faire le trafic de la drogue en se débarrassant de la concurrence.

De son point de vue, la « banque » des Nomads, rue Beaubien, à Anjou, où des coursiers triés sur le volet étaient venus porter des dizaines de millions de dollars dans des sacs et des boîtes pendant les 10 mois de surveillance de la police, illustre à elle seule l'ampleur de l'organisation. « Ils avaient élaboré toute une stratégie clandestine pour percevoir l'argent de la drogue. C'est un gigantesque réseau qui s'étend sur un très vaste territoire », a noté M<sup>re</sup> Giauque.

Sur le plan juridique, elle a dit aux jurés n'avoir même pas à prouver que les accusés connaissaient l'adresse de la banque pour démontrer leur appartenance au groupe et, par ricochet, leur

implication dans le trafic de stupéfiants. Selon elle, presque tous leurs faits et gestes constituent des « actes manifestes » qui les incriminent puisqu'ils avaient un but commun.

D'après M<sup>re</sup> Giauque toujours, l'attentat à la voiture piégée concoté en 1996 à Verdun par le chef des Nomads, Maurice Boucher, et trois de ses sbires des Rockers, René Charlebois (qui a plaidé coupable), Steven Falls (qui a quitté le club en disgrâce) et Stéphane Gagné, qui a longuement témoigné au procès, est caractéristique des intentions sordides des accusés qui étaient membres du gang à ce moment-là.

M<sup>re</sup> Giauque a aussi relevé comme particulièrement incriminant

pour la plupart des neuf motards le projet de trêve de l'automne 2000. Il en va de même de la réunion au Holiday Inn de la rue Sherbrooke qui a marqué la reprise des hostilités avec les Bandidos / Rock Machine, au début de 2001. Dans les deux cas, « ils ne peuvent pas dire que ça ne prouve rien. Il est clair qu'il y a eu des complots de meurtres et participation à un gang », soutient l'avocate du ministère public.

Selon elle, le fait d'assister aux fameuses « messes » et la chaîne de téléphone qui suit l'arrestation ou la détention d'un membre du club sont d'autres facteurs à charge. « C'est comme ça qu'on assurait le bon fonctionnement du gang. Les présences étaient obliga-

toires et organisées dans le plus grand secret. Impossible d'assister à ça par hasard. Même là, ils se chuchotaient à l'oreille. Ça aussi, c'est symptomatique », insiste-t-elle. « Même quand ils sont en prison, leur business continue, et la guerre aussi. Tout le monde s'entraide », a ajouté M<sup>re</sup> Giauque. Avant de terminer, elle a fait un court résumé de la preuve contre chacun des neuf accusés. Échelonnée sur cinq jours, sa plaidoirie a duré à peu près 17 heures !

À compter de lundi, les huit avocats de la défense commenceront à faire valoir leurs arguments à tour de rôle. Le juge Pierre Béliveau donnera ensuite ses directives au jury, qui devrait entamer ses délibérations dans deux semaines.

## Mécontent, il fait valoir son point de vue à coups de madrier

CHRISTIANE DESJARDINS

Furieux de s'être fait couper la voie par un autre véhicule, Giuseppe Paparella, 26 ans, a suivi le conducteur jusqu'à son lieu de travail et l'a gravement battu à coups de madrier. Il a été condamné à 27 mois de prison hier pour cette agression.

Faisal El Rami, 23 ans, employé d'une entreprise de rénovations, a été blessé au dos et aux hanches

tandis qu'un de ses collègues, aussi battu par Paparella, Michel Arsenault, 22 ans, a subi une grave fracture du crâne qui lui a laissé des séquelles, notamment une perte de l'ouïe, des pertes d'équilibre et de mémoire, et des maux de tête persistants. Il n'a pas été en mesure de travailler pendant un an après l'agression.

En résumant la preuve des incidents survenus le 14 juillet 2001, la juge Raymonde Verreault a ra-

conté que, après une dispute sur la route, Paparella avait décidé de suivre la camionnette d'El Rami. Celui-ci s'est rendu à son lieu de travail. Arrivant avec trois autres hommes, Paparella a d'abord lancé une brique en direction d'El Rami. Puis il s'est emparé d'un madrier et a frappé El Rami et Arsenault, qui n'avaient rien à voir dans l'affaire.

Le rapport dressé sur l'accusé fait état d'une faible tolérance à

la frustration. Paparella ne se trouve pas violent et considère qu'il a agi en légitime défense. S'il a suivi la camionnette, c'est qu'il voulait demander au conducteur « c'était quoi son problème », a-t-il déclaré. Et s'il a des regrets, souligne-t-on encore dans le rapport, c'est plus pour les conséquences judiciaires avec lesquelles il doit composer lui-même que par empathie pour les victimes.

Paparella, qui est mécanicien, n'avait pas d'antécédents judiciaires.

Compte tenu de la gravité du geste, et des séquelles que conservent ses victimes, et jugeant que la rage au volant doit être dénoncée et punie, la juge Verreault a refusé d'accorder une peine avec sursis comme le demandait l'avocate de l'accusé.

Paparella a donc pris le chemin de la prison.

**EN BREF**

**Aucune marque de violence**

Le cadavre trouvé ligoté dans un sac de plastique jeudi soir par des déneigeurs rue Pitt, dans le quartier Ville-Émard à Montréal, ne porte aucune marque de violence apparente. C'est du moins ce que révèlent les résultats préliminaires de l'autopsie pratiquée hier. Des analyses toxicologiques seront nécessaires afin de déterminer la cause du décès. Le cadavre est celui d'un homme de race blanche de 35 à 40 ans. La mort pourrait remonter à quelques jours et la police croit que le cadavre a été déposé à cet endroit pour qu'il soit déchiqueté par les déneigeuses.

**Le niveau des rivières baisse**

Depuis quelques jours, le niveau des rivières des Prairies et des Milles ne monte plus. Les travaux réalisés depuis une semaine ont permis aux résidents évacués de réintégrer progressivement leur demeure. Même si aucune résidence n'est menacée pour le moment, les autorités des villes de Laval, de Terrebonne et de Montréal veillent au grain. Comme l'a laissé entendre hier un responsable de la sécurité civile, il faut s'assurer que les chenaux pratiqués par les excavatrices demeurent ouverts afin de permettre l'écoulement de l'eau d'ici la fonte des glaces.

**Policier blessé sur la route**

Un policier de la Sûreté municipale de Laval a été blessé au bassin et aux deux jambes, vers 7 h 20, hier matin, alors qu'il s'approchait, à pied, d'une voiture qu'il venait d'intercepter pour excès de vitesse. Heureusement, tout indique qu'il aura la vie sauve. L'accident est survenu sur l'autoroute 440, à la hauteur du boulevard Curé-Labelle. Le policier, âgé dans la trentaine, a été heurté par son propre véhicule qui venait d'être tamponné par une automobile de marque Honda, conduite par un jeune homme de 23 ans, qui n'a été blessé que légèrement. Quant à la conductrice arrêtée pour excès de vitesse, elle n'est pas blessée. Le conducteur de la Honda sera rencontré par la Sûreté du Québec plus tard, afin d'évaluer si des accusations pourraient être portées contre lui, mais il n'est, pour l'instant, nullement soupçonné de délit de fuite.

**Suspect appréhendé**

La police d'Ottawa a appréhendé hier après-midi un suspect de 46 ans, Robert Pilon, dans l'affaire du meurtre d'un présumé vendeur de cocaïne de 56 ans, Marshall McKinnon, survenu jeudi vers 15 h, dans le restaurant Giggles de la rue Carling où se déroulait une réception d'après-funérailles. Le suspect, un résident de Kemptonville, s'est rendu à la police provinciale de l'Ontario (PPO) de Winchester, vers 12 h 30. Les enquêteurs de la police d'Ottawa sont allés le cueillir par la suite et l'ont interrogé durant une bonne partie de la soirée. Pilon devra faire face à des accusations de meurtre prémédité, d'utilisation d'une arme à feu pour commettre un acte criminel et de possession d'une arme à feu en contravention avec un ordre du tribunal. Il comparaitra devant un juge aujourd'hui. Un enquêteur a par ailleurs confirmé qu'aucun lien n'existe entre l'incendie criminel qui a causé la mort de Cole et Chelsea Rodgers, vendredi dernier, et le meurtre de McKinnon. Ce dernier était présent au service commémoratif des deux enfants à l'église United Woodroffe et il se trouvait à une réception organisée par le père des deux enfants, au restaurant Giggles, quand il est tombé sous les balles d'une carabine, vers 15 h. Coïncidence, le lieu de la fusillade se trouve à quelques centaines de mètres de la promenade Penny, où a eu lieu l'incendie tragique.

**Un dernier baiser**

Monique Fournier a envoyé un dernier baiser hier à ses deux enfants avant de prendre le chemin des cellules, d'où elle ne sortira, à moins d'une victoire en appel, que dans 25 ans. La femme de 57 ans a été condamnée pour le meurtre de son mari, commis il y a 18 ans. Elle devient ainsi la quatrième personne condamnée pour le meurtre de Michel Fournier. Le verdict du jury ne laisse aucun doute sur l'interprétation qu'il a donnée à la preuve selon laquelle l'accusée avait com-

mandé le meurtre de son mari pour ensuite encaisser la prime d'assurances de 145 000 \$.

*Le Droit*

**En plein Bal de neige**

Le Bal de neige a été officiellement lancé, hier matin, au parc Jacques-Cartier de Gatineau. Le festival hivernal, qui attire quelque 650 000 visiteurs chaque année, se déroulera jusqu'au 22 février. Mis sur pied par la Commission de la Capitale nationale (CCN) il y a 25 ans, le Bal de neige propose une programmation diversifiée. On y retrouve notamment le Domaine des flocons au parc Jacques-Cartier, le plus grand parc hivernal pour enfants en Amérique du Nord, avec ses 65 000 mètres carrés. Le site compte cette année 31 glissoires. Les organisateurs se disent ravis des températures froides des derniers jours, idéales pour entretenir les 7,8 kilomètres de la patinoire du canal Rideau. Le temps est aussi idéal pour la préparation du concours de sculpture sur glace, au parc de la Confédération, et de sculpture sur neige à la place des Festivals, près de l'hôtel de Ville d'Ottawa. Pour la première fois, cette année, une centaine de matches de hockey seront joués simultanément sur le canal Rideau, le 21 février, dans le cadre de la Journée du hockey des Sénateurs d'Ottawa.

*Presse Canadienne*

**ACTUALITÉS**

**Prévention du suicide chez les homosexuels**

Le service d'aide téléphonique Gai Écoute a lancé hier sa campagne de sensibilisation visant à contrer le suicide chez les homosexuels. Selon le président de Gai Écoute, Laurent McCutcheon, trop de gens se moquent encore des gais et des lesbiennes. « On ne se doute pas de l'incidence que ça peut avoir, mentionne-t-il. Souvent, quand on rit d'eux, les gens s'isolent, ce qui peut conduire à la dépression et même au suicide. » M. McCutcheon souligne toutefois que la société québécoise est très tolérante par rapport à l'homosexualité. « Mais ce n'est pas suffisant. Il faut passer de la tolérance à l'acceptation. » L'organisme Gai Écoute profitera donc de la tenue de la semaine nationale de prévention du suicide, qui se termine le 13 février, pour distribuer des affiches et des documents d'information dans les CLSC, les maisons de jeunes et les organismes communautaires.

**ACTUEL**  
magazine



LA VIE  
FORMAT  
MAGAZINE

Tous les vendredis dans  
**LA PRESSE**

EN PRIMEUR.  
CE SOIR...



ARTS  
SPECTACLES

Tous les jours dans  
**LA PRESSE**

**UN JOUR SEULEMENT**

**TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX**  
TAPIS LAINE ET SOIE ENTIÈREMENT FAITS À LA MAIN

**CECI N'EST PAS UN ENCAN**

**CHAQUE TAPIS 100\$ à 700\$**

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX  
DIMANCHE LE 8 FÉVRIER DE 12 H À 18 H

**TAPIS ORIENTAUX KHAN**  
5814, av. du Parc (angle Bernard), Montréal - Tél. : (514) 272-4778

PRÈS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DORVAL

**ENCAN PUBLIC**

**CARGAISON DE BIJOUX, DE MONTRES ET DE TAPIS PERSANS TRADITIONNELS, NON RÉCLAMÉS, ABANDONNÉS**  
PLUSIEURS ARTICLES DE GRANDE VALEUR MIS EN VENTE

**SANS MISE À PRIX ET SANS RÉSERVE**



BAGUE À DIAMANT SOLITAIRE 1-5 CARATS



MONTRE POUR HOMME ROLEX PRÉSIDENT AVEC DIAMANTS

PLUSIEURS BAGUES DE FIANÇAILLES, SOLITAIRES, BRACELETS BOUCLES D'OREILLES, COLLIERS AVEC DIAMANTS, RUBIS, SAPHIRS, ETC.  
**ROLEX, CARTIER, PIAGET, OMEGA, PATEK, GENEVE**

**ROLEX, CARTIER, PIAGET, OMEGA, PATEK, GENEVE**

Encan : 14 h Inspection : dès 13 h

**ENDROIT : PRÈS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DORVAL HOTEL HILTON**

12505, chemin Côte-De-Liesse

Plusieurs articles à être vendus sans mise à prix et sans réserve. Certaines réserves peuvent s'appliquer. Certains articles peuvent être sujets à des conditions. Sous réserve d'ajouts, de retraits, d'erreurs ou d'omissions. Ventes finales www.heritageauctioneers.com (905) 660-5133

**Assez d'argent pour en mettre de côté.**

**De tous les côtés.**

**Ce soir 5 000 000 \$**



Ça change pas le monde, sauf que...

**18 ans +**



www.loto-quebec.com



# MONDE

## La douloureuse « normalisation » de la Tchétchénie révèle le malaise de Poutine



MARC THIBODEAU

REGARD  
SUR LE MONDE

L'attentat meurtrier survenu hier dans le métro de Moscou met en lumière, si besoin était, l'absurdité des prétentions du gouvernement russe qui répète à qui veut l'entendre que la situation en Tchétchénie est en voie de « normalisation ».

Le conflit, qui a fait des dizaines de milliers de morts dans la population civile, est en effet loin d'être terminé, affirme l'organisation Human Rights watch, qui dénonce la persistance de violation des droits de l'homme dans cette république du Caucase.

Rachel Denber, directrice de la division Europe et Asie centrale de l'organisme, affirme que les troupes russes et les milices relevant du gouvernement prorusse mis en place à l'automne à Grozny continuent de mener des rafles dans la population et de recourir à la torture et les exécutions pour venir à bout des « rebelles » tchétchènes, systématiquement dépeints à Moscou comme des « terroristes ».

Même si l'enquête sur l'attentat n'en était qu'à ses balbutiements,

**« La Russie ne mène pas de négociations avec les terroristes, elle les élimine. »**

le président russe Vladimir Poutine a poursuivi dans la même veine hier en fustigeant la « terreur tchétchène », écartant d'emblée tout pourparler sur le statut de la république, qui avait mis le feu aux poudres en 1991 en déclarant son indépendance.

« La Russie ne mène pas de négociations avec les terroristes, elle les élimine », a tonné M. Poutine en montrant du doigt le président indépendantiste tchétchène Aslan Maskhadov, qui nie toute responsabilité dans les attentats d'hier.

M. Maskhadov, qui avait été élu en 1997 lors d'élections menées sous l'oeil attentif de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), est aujourd'hui considéré comme un hors-la-loi par Moscou, qui brandit notamment, pour nier sa légitimité, les résultats d'un référendum constitutionnel controversé tenu en mars 2003. La Constitution en question, approuvée à 96 % selon les chiffres officiels du scrutin, précisait dans son premier article que la Tchétchénie forme une partie intégrante de la République de Russie.

Autre étape du plan de « normalisation » russe, les élections menées en octobre, sans supervision internationale, ont mené à la création d'un « gouvernement » dirigé par l'ancien mufti de Tchétchénie, Akhmad Kadyrov, vu comme une simple excroissance de Moscou, selon M<sup>me</sup> Denber.

« Si les Russes veulent trouver une solution politique au conflit, il faut des élus qui bénéficient de la confiance de la population. Mais comment peut-on parler de confiance alors que des gens continuent à être enlevés et torturés ? » dit la militante, qui dénonce l'attentat du métro comme un acte « répugnant ».

Anne Leahy, qui dirige l'Institut d'études internationales de Montréal, à l'UQAM, est d'avis que les attentats vont continuer tant qu'une réelle solution politique ne sera pas trouvée pour la Tchétchénie.

« C'est au Kremlin d'enrayer la spirale de violence. Vladimir Poutine doit réagir comme un chef d'État et éviter d'avoir une réaction excessive », note M<sup>me</sup> Leahy, diplomate de carrière qui a été en poste à Moscou de 1996 à 1999.

L'attentat d'hier ne devrait pas avoir trop d'incidence sur les élections présidentielles prévues pour le 15 mars puisque leur résultat est en quelque sorte connu à l'avance, M. Poutine étant crédité d'une large avance dans les sondages.

À plus long terme, le dossier risque cependant de miner l'image d'homme fort du président, note M<sup>me</sup> Leahy. Hier déjà, une association regroupant les familles des personnes mortes dans l'assaut mené en octobre 2002 contre un théâtre moscovite contrôlé par des rebelles tchétchènes a publié une lettre ouverte mettant en doute la capacité de M. Poutine à protéger « leur droit à la vie ».

La communauté internationale s'est de son côté empressée d'apporter son soutien à la Russie, le président américain George W. Bush soulignant notamment sa volonté d'intensifier, avec Moscou, « les efforts dans la lutte contre la menace terroriste », une lutte d'ailleurs souvent évoquée par M. Poutine pour justifier son approche musclée en Tchétchénie.

Les leaders étrangers se montrent moins loquaces lorsqu'il est question de critiquer la situation en matière de droits de l'homme dans la république caucasienne. L'intervention du secrétaire d'État Colin Powell, qui a exprimé la semaine dernière à Moscou « l'inquiétude » du gouvernement américain sur « plusieurs aspects de la politique intérieure de la Russie en Tchétchénie » représente une bien timide intervention, estime M<sup>me</sup> Denber.

« Il n'est pas impossible que les choses changent », note-t-elle. Plusieurs Tchétchènes, visiblement, ne partagent pas son optimisme.



Un passager du métro de Moscou ayant survécu à l'attentat meurtrier perpétré hier dans la capitale moscovite tente de retrouver son calme après avoir été tiré des décombres. L'explosion, survenue en pleine heure de pointe, a fait 39 morts et plus de 120 blessés.

PHOTO AP

## Nouvel attentat meurtrier à Moscou

39 morts dans le métro à l'heure de pointe

EMMANUEL GRYNSPAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU — Un attentat a fait 39 morts et plus de 130 blessés dans le métro de Moscou hier matin. L'explosion s'est produite en pleine heure de pointe. Une bombe a sauté dans la deuxième voiture d'une rame de métro roulant à pleine vitesse dans un profond tunnel, à mi-chemin entre deux stations. Selon la police, la bombe était dissimulée dans un sac à dos ou une valise. L'hypothèse de départ selon laquelle une terroriste se serait fait sauter à l'instant été écartée. Le vice-maire de Moscou, Valeri Chantsev, a indiqué qu'aucun reste de shrapnel, habituellement utilisé lors des attaques suicide, n'a été retrouvé sur le lieu de l'attentat.

Les autorités ont rapidement attribué l'attentat aux séparatistes tchétchènes. La sécurité a été renforcée dans le métro et les gares, selon le ministère de l'Intérieur.

À cette heure de pointe, le métro moscovite transporte plus de 2 millions de personnes.

C'est l'attentat le plus meurtrier à se produire à Moscou depuis un an. La violence de l'explosion a littéralement déshabillé la voiture. Des restes humains étaient éparpillés dans le tunnel, selon des témoins. Visages ensanglantés, expressions choquées, mains tremblantes comme des feuilles, les rescapés de l'attentat sortaient du métro après avoir vu l'enfer.

« J'étais dans le troisième wagon quand l'explosion s'est produite », raconte Sergueï, un étudiant de 19 ans. « J'ai été projeté à l'autre bout du wagon par l'onde de choc. Je me suis évanoui. Quand j'ai repris conscience, les gens brisaient les vitres du wagon pour sortir. Plusieurs personnes hurlaient de terreur et de douleur. »

Plusieurs rescapés de l'attaque ont dû marcher jusqu'à deux kilomètres et demi avant d'atteindre la station de métro.

« Quand je suis arrivé dans la rue, poursuit Sergueï, un homme en uniforme m'a demandé de faire immédiatement une déposition de tout ce que j'avais vu. Par contre j'ai dû attendre très longtemps avant de voir un médecin. »

Dans les bulletins télévisés, les journalistes et les autorités répètent qu'il n'y a pas eu de panique, mais quelques rescapés disent le contraire : « Il y a eu une panique et les gens hurlaient » se souvient en sanglotant Macha, une jeune femme au visage ensanglanté.

« J'étais à moitié assoupie lors de l'explosion. J'ai eu l'impression de me réveiller en enfer », raconte-t-elle. « La fumée était très dense et j'avais beaucoup de mal à respirer. Des voix appelaient à l'aide de tous les côtés. »

« Les gens ont commencé à s'entraîner pour sortir du wagon, noirci par l'explosion. Quelqu'un m'a aidé à sauter sur les rails. Hors du wagon, c'était l'horreur. Il y avait des lambeaux de chair absolument partout, des vêtements ensanglantés, du verre et de la ferraille. Le conducteur a dit à tout le monde de se rendre à pied vers la station de métro. Mais il y avait beaucoup de monde et une longue file s'est formée. »

La Russie a connu 13 attentats dans les 12 derniers mois. Plus de 250 personnes y ont perdu la vie, dont 50 dans la capitale. La plupart des attentats sont des attaques suicide.

Cherchant visiblement à minimiser l'importance de ce nouvel attentat, le président Vladimir Poutine a appelé à une intensification du combat contre le terrorisme international. « La Russie

ne mène pas de négociations avec les terroristes, elle les élimine », a-t-il menacé.

Pendant que les télévisions d'État insistaient sur la rapidité des secours et l'efficacité des autorités, les candidats à la présidentielle y allaient de leur commentaire.

Pour Sergueï Glaziev, leader de la coalition nationaliste de gauche Rodina et opposant le plus sérieux de Poutine, « le pouvoir actuel est incapable de protéger son peuple ». « Si des conclusions avaient été tirées après la prise d'otages d'octobre 2002, on aurait pu éviter cet attentat », accuse le candidat.

Le député ultranationaliste Vladimir Jirinovski en a profité pour répéter son credo en appelant à l'expulsion de Moscou des étrangers, d'origine caucasienne en particulier. « Les actes de terrorisme vont se produire jusqu'aux élections de mars » a-t-il prédit. « Ces élections seront les plus sanglantes » ajoutait-il, faisant référence aux 300 morts des attentats de décembre 1999, juste avant l'élection de Vladimir Poutine.

Opinion confirmée par un agent des services secrets qui tient à rester anonyme : « On se préparait à une attaque le 23 février. » C'est la date du 60<sup>e</sup> anniversaire de la déportation des Tchétchènes par Staline.

Mais la rhétorique musclée des hommes politiques, qui suit habituellement les attentats, trouve de moins en moins d'écho auprès de la population.

« Les élections présidentielles, c'est la saison des attentats », commente avec fatalisme Roustam, un commerçant de 33 ans. « Ils parlent toujours de mettre des flics partout, mais on entend ce discours depuis longtemps. Cela devient de plus en plus dangereux de vivre à Moscou. »

## Haiti: l'opposition prend le contrôle de Gonaïves, la quatrième ville du pays

Les rebelles incendient un poste de police et libèrent des détenus : 4 morts, 20 blessés

ASSOCIATED PRESS

PORT-AU-PRINCE — Un groupe d'opposition armé a pris le contrôle jeudi de la quatrième ville haïtienne, incendiant un poste de police et libérant les détenus d'une prison.

Les affrontements avec la police ont fait au moins quatre morts et 20 blessés.

Peu après midi à Gonaïves, ville de 200 000 habitants située à 110 km au nord-ouest de Port-au-

Prince, des membres du Front de résistance de Gonaïves (ex-Armée cannibale) ont lancé l'assaut.

Ils ont mis le feu à la maison du maire puis ils ont aspergé d'essence un poste de police, qu'ils ont enflammé tandis que des officiers fuyaient, ont rapporté des radios locales.

Au moins quatre opposants au président Jean-Bertrand Aristide ont été tués, a indiqué sur Radio Vision 2000 Wynter Étienne, chef du Front de résistance de Gonaïves.

Radio Métropole ajoute que 20 personnes ont été blessées et que plus de cent détenus ont été relâchés.

« Gonaïves est libérée, a déclaré Wynter Étienne à la presse. Aristide doit partir (...) Nous avons libéré le poste de police et libéré la population » de l'empire d'Aristide.

Les membres du groupe armé étaient des alliés du président Aristide jusqu'à l'assassinat de leur chef, Amiôt Metayer, le 22

septembre, dont ils accusent le gouvernement.

Aristide dément toute implication.

Le gouvernement promet de rétablir l'ordre.

« Des actes terroristes sont entrepris par la branche armée de l'opposition, a fait savoir Mario Dupuy, porte-parole du gouvernement. La police va devoir prendre des mesures pour rétablir l'ordre ».

Wynter Étienne affirme que son

groupe a l'intention de s'emparer d'autres villes.

Au moins 55 personnes ont été tuées en Haïti depuis la mi-septembre dans des heurts entre des opposants, des partisans d'Aristide et la police.

L'opposition réclame la démission du président.

Elle accuse le gouvernement d'incompétence et de corruption.

Aristide refuse de se retirer avant la fin de son mandat en 2006.

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

ADM : enquête

Le président américain, George W. Bush, a officiellement formé hier la commission indépendante chargée d'enquêter sur les informations des services de renseignement américains portant sur les armes de destruction massive en Irak. La commission, en principe bipartite, sera coprésidée par un ex-sénateur démocrate, Chuck Robb, assisté d'un juge républicain conservateur, Laurence Silberman. M. Bush n'a nommé hier que sept des neuf membres de la commission, qui devra remettre son rapport le 31 mars 2005, bien après l'élection présidentielle de novembre prochain, à laquelle le chef républicain est candidat pour un second mandat de quatre ans. d'après AFP

IRAK

Attentat ou pas ?

Le bureau de l'ayatollah Ali Sistani a démenti hier que le dignitaire chiite ait été la cible de la veille d'une tentative d'assassinat, affirmant que de telles informations visaient à gêner la mission de l'ONU chargée d'étudier la possibilité d'élections directes en Irak d'ici juin. « Nous démentons catégoriquement les informations sur une tentative d'assassinat (...) Ces nouvelles visent à créer un climat d'insécurité (...) avant l'arrivée d'une délégation de l'ONU », a déclaré le bureau du grand ayatollah, le plus influent dignitaire chiite d'Irak, dans un communiqué publié près de 24 heures après l'annonce d'un attentat manqué. d'après AFP

ISRAËL

Bush courtisé

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, espère obtenir l'appui de Washington à son plan de séparation unilatérale, qui prévoit le retrait de la plupart des colonies de la bande de Gaza et qui suscite la controverse dans son pays. M. Sharon envisage de demander l'accord des États-Unis pour agrandir des colonies en Cisjordanie en échange d'un retrait de colonies isolées dans ce territoire palestinien occupé et de celles de Gaza. d'après AFP

# L'abolition du travail des enfants coûterait 760 milliards \$US

Des chiffres astronomiques qui émanent du Bureau international du travail

FRANÇOIS BERGER

Le problème est gigantesque. Sa solution devrait l'être également. Il faudrait une somme colossale de 760 milliards de dollars américains (plus de 1000 milliards canadiens) pour éradiquer, en 20 ans, le travail de 182 millions d'enfants dans les pays les plus pauvres du monde, a estimé cette semaine une étude du Bureau international du travail (BIT). C'est à peu près la valeur annuelle de toute l'économie d'un pays comme le Canada, ou le tiers du gargantuesque budget annuel des États-Unis.

L'organisme qui relève des Nations unies a chiffré, pour la première fois, les investissements nécessaires à la scolarisation de tous les enfants et les dépenses sociales supplémentaires pour soutenir les familles les plus démunies, qui ne demanderaient plus à leurs enfants de rapporter un revenu.

Il s'agit d'un scénario « hypothétique », souligne le BIT, dont les calculs sont fondés sur l'expérience

réelle d'une trentaine de pays (comme le Brésil, le Kenya ou les Philippines), extrapolée à l'ensemble des pays dits en transition ou en voie de développement. Selon ce scénario, une génération entière devra être consacrée à transformer en bénéfices ces coûts apparemment extravagants, mais qui équivalent à « seulement » 20 % des dépenses militaires mondiales ou à 10 % du service de la dette.

Au terme de l'élimination (supposée universelle) du travail infantile, le niveau plus élevé d'éducation et la meilleure santé des enfants devenus des travailleurs adultes permettraient de générer des revenus supérieurs aux coûts de cet ambitieux projet destiné à sortir les enfants de 5 à 14 ans des griffes de la prostitution en Thaïlande, des mines au Brésil, de la taille de briques en Inde ou des armées dans de nombreux pays.

Avec l'abolition du travail des enfants — il s'agit de ceux qui doivent travailler au moins 14 heures par semaine — les pays de

l'Afrique subsaharienne verraient, 20 ans plus tard, leurs revenus annuels augmenter de moitié, ceux d'Asie du quart, les pays du Moyen-Orient de 22 % et ceux d'Amérique latine de 9 %. Actuellement, un enfant sur quatre est tenu de travailler en Afrique noire, un sur cinq en Asie, un sur six en Amérique latine et un sur 10 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Dans son rapport de 133 pages, le BIT écrit une petite phrase qui ravale au rang de vœu pieux ce projet grandiose : « Le problème essentiel concerne le financement d'un investissement aussi long et aussi élevé. » Tout est dit en quelques mots : « Nous estimons, dit encore le document, (que) le problème est plutôt d'ordre politique qu'économique. » Les suggestions de financement vont de l'allègement de la dette des pays pauvres à la hausse de l'aide au développement, en passant par l'augmentation des... impôts !

« On est très loin de l'objectif », a commenté hier Paul Puritt, responsable des services internationaux au Congrès du travail du Canada, qui regroupe les plus grands syndicats

de travailleurs au pays. En fait, la situation du travail des enfants ne fait qu'« empirer », selon lui, à cause de l'appauvrissement généralisé des familles des pays en développement.

Depuis 20 ans, le pouvoir d'achat a chuté, par exemple, de 25 % en Amérique latine, illustre M. Puritt, tandis que le secteur dit informel, c'est-à-dire le marché noir qui utilise la plupart des enfants au travail, s'y est gonflé de moitié. Il ne s'agit pas d'un contexte propice à l'abolition du travail des enfants, dont les ménages pauvres ont souvent grand besoin (un enfant rapporte généralement 20 % du revenu de travail d'un adulte, selon le BIT).

Le Congrès du travail du Canada a lui-même mis sur pied, en compagnie de syndicats danois et hollandais, un projet de scolarisation et de retrait du travail des enfants de parents syndiqués en Inde. Depuis 2002, l'embauche d'enseignants est payée par les syndicats dans une vingtaine d'écoles. 2000 enfants indiens ont ainsi été soustraits à la tyrannie du travail forcé.

**4 MOTION** Passat 1.8T 170 ch de la puissance aux quatre roues, à toutes les vitesses et en tous temps

À votre service de 9 h à 21 h du lundi au vendredi

depuis 1952 Les Automobiles **Popular** MONTREAL

5441, rue St-Hubert Tél.: (514) 274-5471

**ANGLAIS**

**COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION**

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensifs

**COURS INTENSIFS** de jour, 25 h/semaine, 165 \$ à 183 \$/semaine

soir, samedi 1 à 7 fois/sem. • 375 \$ / 45 h • aussi disp.: 30 h / sem.

\*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

**Converlang**

école de langues postmoderne accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal

(514) 278-5309 www.converlang.com

**Reproduction de meubles d'époque (sur mesure)**

Armoire audio-vidéo

Mobiliers de salle à manger et de chambre

Lampes et accessoires

Unités murales et bibliothèques

Inventaire disponible en magasin

**Latelier des Compagnons**

1269, rue Van Horne, Outremont (514) 277-5772

**BASTILLÈRES**

436, rue Victoria, St-Lambert (450) 465-8647

**LA PASSION DES RABAIS**

**29<sup>99</sup> \$** Rég. 39<sup>99</sup>

**CHAISE OPÉRATEUR**

- DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BLEU
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

**79<sup>99</sup> \$** Rég. 99<sup>99</sup>

**CHAISE APPUI-GENOUX**

- DISPONIBLE EN NOIR, BLEU ET ROUILLE
- SIÈGE ET APPUI-GENOUX REMBOURRÉS
- AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

**139<sup>99</sup> \$** Rég. 179<sup>99</sup>

**CHAISE ÉTUDIANTE NOIRE INCLUSE**

**59<sup>99</sup> \$** Rég. 99<sup>99</sup>

**POSTE INFORMATIQUE AVEC CHAISE ÉTUDIANTE**

- DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE
- TIROIR-CLAVIER 30"
- TABLETTE DE RANGEMENT
- DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 29" H

**GRATUIT** AGENDA ÉLECTRONIQUE

**89<sup>99</sup> \$** Rég. 119<sup>99</sup>

**POSTE INFORMATIQUE MOBILE**

- DISPONIBLE EN FINI BLANC GRANITE SUR UN PIÉTEMENT DE MÉTAL ARGENT
- TIROIR-CLAVIER • TIROIR UTILITÉ • TABLETTES
- SUPPORT INCLINABLE POUR MONITEUR
- DIMENSIONS : 31,5" L X 27" P X 54,5" H

**159<sup>99</sup> \$** Rég. 199<sup>99</sup>

**POSTE INFORMATIQUE DE COIN**

- DISPONIBLE EN FINI CERISIER SUR ÉRABLE
- TIROIR-CLAVIER 35"
- TIROIR UTILITÉ ET ESPACE POUR ORDINATEUR
- RANGEMENT POUR 36 CD
- DIMENSIONS : 48" L X 28,5" P X 54" H

**139<sup>99</sup> \$** Rég. 169<sup>99</sup>

**POSTE DE TRAVAIL**

- DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE SUR PIÉTEMENT DE MÉTAL ARGENT
- TIROIR-CLAVIER AVEC PLATEAU POUR SOURIS
- DIMENSIONS : 54" L X 69" P X 30" H

**399<sup>99</sup> \$** Rég. 549<sup>99</sup>

**POSTE DE TRAVAIL RÉVERSIBLE**

- DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE ET MIEL
- TABLETTE COULISSANTE POUR MONITEUR
- PLATEAU FIXE POUR CLAVIER
- HUCHE AVEC PORTES ET RANGEMENT
- CAISSON À VERROU AVEC TIROIR-FILIÈRE (FORMAT LETTRE OU LEGAL)
- TABLE PÉNINSULE ET SUPPORT À ORDINATEUR
- DIMENSIONS : 69" L X 92" P X 59" H

**FOURNITURES DE BUREAU**

**16 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE**

**Denis**

ANJOU Les Galeries D'Anjou (514) 351-1055

BELOEIL 329, Duvernay (450) 464-1072

BROSSARD 7503, boul. Taschereau O. (450) 656-4840

GATINEAU 120, boul. de L'Hôpital (819) 561-5611

LAVAL 2990, boul. Le Corbusier (450) 687-8682

LONGUEUIL 2255, Place Roland-Therrien (450) 468-6319

MONTRÉAL Centre-ville 499, Viger O. (514) 878-3777

OTTAWA 2500, Lancaster Road (613) 739-8900

POINTE-CLAIRE 2355, Rte Transcanadienne (514) 428-8044

QUÉBEC 1415, boul. Charest O. (418) 682-3113

ST-JÉRÔME 291, De Villeneuve (450) 438-4111

ST-YACINTHE 1312, rue des Cascades (450) 778-1212

SAINT-LAURENT 3500, Côte-Vertu (514) 332-7883

SOREL-TRACY 72, rue du Roi (450) 742-2706

TERREBONNE 1348, boul. Moody (450) 471-8704

TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. des Récollets (819) 376-2538

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 FÉVRIER 2004 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. \*ASSEMBLAGE REQUIS \*\*TERRITOIRES LIMITÉS.

**POUR COMMANDER**

PAR TÉLÉPHONE **(514) 336-8113**

EN LIGNE **www.Denis.ca**

**LIVRAISON GRATUITE\*\* MÊME LE SAMEDI!**

FINANCEMENT **accord D**

Desjardins

FINANCEMENT SANS INTÉRÊT DISPONIBLE SUR APPROBATION DU SERVICE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

**Institut Grasset**

**Journée portes ouvertes**

Mardi 10 février 2004, de 16 h à 21 h

(visite, information et inscription)

220 Fairmount Ouest, Montréal (Québec) H2T 2M7 - www.institut-grasset.qc.ca - 514.277.6053 - institut@grasset.qc.ca

## MONDE

## John Kerry soupçonné de trafic d'influence

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — C'est une affaire potentiellement embarrassante pour John Kerry. Une grande compagnie d'assurances aurait bénéficié de son intervention au Sénat et a ensuite versé au sénateur du Massachusetts des dizaines de milliers de dollars de dons, révèlent des documents obtenus par l'agence Associated Press.

L'American International Group (AIG) a versé au moins 30 000 dollars qui auraient été utilisés par M. Kerry pour préparer sa campagne présidentielle. Des dirigeants de

l'entreprise ont également donné 18 000 dollars pour financer ses campagnes pour le Sénat et la Maison-Blanche, selon les documents.

Actuellement en tête de la course à l'investiture démocrate, M. Kerry, qui a reçu hier l'appui de l'ex-candidat Dick Gephardt, nie tout lien entre son intervention au Sénat en 2000 et les dons reçus en 2001 et 2002. « John Kerry demande depuis longtemps que l'argent des lobbies soit exclu du système politique », a souligné Stephanie Cutter, porte-parole de la campagne.

Mais certains experts estiment que l'affaire est un cas typique de lobbying, du genre de ceux que M.

Kerry dénonce dans sa campagne. « L'idée selon laquelle Kerry n'a pas aidé (quelqu'un) ou bénéficié d'un intérêt spécial spécifique, comme il l'a dit, est complètement absurde », affirme Charles Lewis, patron du Centre pour l'intégrité publique, qui vient de publier un livre sur le financement des candidats à la Maison-Blanche. « Il a besoin de l'argent des donateurs et ceux-ci ont besoin de faveurs. C'est comme ça que ça marche à Washington. »

L'affaire concerne le « Big Dig », le projet de construction d'un réseau routier souterrain à Boston, le plus gros et le plus coûteux chantier des États-Unis.

Le département des Transports a découvert en 1999 que les responsables du chantier, financé par des fonds publics, avaient versé 130 millions de trop à l'assureur AIG. Il a autorisé AIG à garder l'argent et à l'investir sur le marché. Selon les autorités, l'assureur aurait gardé la moitié des bénéfices générés par ces placements et reversé l'autre moitié au Big Dig.

Indigné par ces révélations, le président de la commission du commerce au Sénat, John McCain, avait proposé une loi qui aurait à la fois privé le projet Big Dig de 150 millions de dollars et interdit à l'assureur de ti-

rer profit des primes excessives versées par l'État.

Les documents que l'agence AP a obtenus détaillent les efforts de M. Kerry, alors membre de la commission, pour persuader M. McCain de renoncer à son projet de loi. Mme Cutter explique l'initiative du sénateur du Massachusetts par le fait qu'il ne voulait pas que le budget du chantier soit réduit car cela aurait pénalisé ses administrés.

Un des plus gros assureurs mondiaux, AIG a refusé de s'exprimer sur ses dons à M. Kerry, déclarant : « AIG n'a jamais sollicité l'aide du sénateur Kerry au sujet de l'assurance fournie pour le Big Dig. »

OGILVY

SOLDE FINAL DE FOURRURES DE LUXE!

JUSQU'À **70%** DE RABAIS!!  
SUR MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES

	Régulier	SPECIAL
Veste 3/4 en microfibre avec doublure de fourrure . . . . .	1 295 \$	388 \$
Manteau 3/4 en mouton retourné - fait en Italie . . . . .	1 995 \$	995 \$
Manteau 3/4 castor rasé . . . . .	4 000 \$	1 995 \$
Zuki, manteau 3/4 castor rasé . . . . .	6 000 \$	2 995 \$
Gianfranco Ferre, manteau 3/4 . . . . .	8 000 \$	3 995 \$
Blackglama, manteau 7/8 vison femelle . . . . .	9 000 \$	4 995 \$
Louis Féraud, manteau vison femelle . . . . .	10 000 \$	4 995 \$
Louis Féraud, manteau vison rasé . . . . .	12 000 \$	5 995 \$

FOURRURES DE CRÉATEURS  
JUSQU'À **70%** DE RABAISZuki • Louis Féraud  
Gianfranco Ferre • ChristQualité et bon prix seulement chez  
OGILVY Salon de Fourrures au 3<sup>e</sup>.  
Promotion se terminant le 29 février.salon  
**ELEGANCE**

FOURRURES • FURS

(514) 987-8044

1307, SAINTE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE  
WWW.OGILVYCANADA.COM

## FRANCE

## Large consensus politique sur le voile



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE  
PARIS

Sur la question de la « laïcité » à l'école, c'est-à-dire de l'interdiction de tous les signes religieux « ostensibles », à commencer par le voile islamique, tout était en place pour un de ces grands psychodrames politiques dont la France a le secret. Sur le fond, la quasi-totalité de la classe politique était d'accord pour s'opposer au port du voile à l'école. Les seules divergences tenaient à l'opportunité ou non de légiférer, ainsi qu'au texte précis de la loi.

Avec en perspective d'importantes élections régionales en mars et une nouvelle poussée de l'extrême droite, la tentation était forte pour les partis en présence de se lancer dans une guerre de terminologie et de points de détail, de manière à empêcher le gouvernement de droite de tirer profit de la situation. Les centristes de l'UDF — qui présentent des listes dissidentes dans 18 des 22 régions — avaient annoncé qu'ils voteraient contre cette loi « inopportune ». Les socialistes, qui constituent l'essentiel de l'opposition, se dirigeaient à tout le moins vers l'abstention, puisque le gouvernement Raffarin refusait de changer l'adjectif « ostensibles » pour celui de « visibles », plus clair et restrictif, selon eux.

Finalement, le sens du compromis a prévalu sur tous les bancs du Parlement. Au terme d'un débat marathon de plus de 20 heures durant lequel 120 députés se sont prononcés à raison de 10 minutes par interven-

tion, entre mardi après-midi et jeudi soir, majorité et opposition s'étaient mises d'accord sur un texte légèrement amendé. Non seulement la majorité gouvernementale de l'UMP approuvera-t-elle le texte à la quasi-unanimité mardi prochain, mais le Parti socialiste devrait lui emboîter le pas. Quant à l'UDF, elle a renoncé à demander la suppression pure et simple du texte. On s'attend donc à ce qu'une très large majorité des 577 députés votent pour le projet de loi, tandis que quelques dizaines d'élus s'abstiendront à titre personnel. Loin de la cacophonie qui menaçait, on aura droit à un large consensus national pour la réaffirmation du principe de laïcité.

Gouvernement et opposition, en tout cas, ont évité de donner dans la querelle théologique. D'un côté, on a fait rejeter l'amendement principal des socialistes, qui voulaient faire interdire les signes « visibles », ce qui pouvait viser de très petites croix ou étoiles de David. De l'autre, on a accepté deux amendements socialistes : le premier prévoit que la loi sera soumise à « évaluation » dans 12 mois, quitte à la durcir à ce moment-là. Le second, destiné à ceux qui redoutaient l'effet provocateur d'une loi, précise que, dans tous les cas, le « dialogue » (avec les élèves concernés) précéderait toute sanction. Bref, un texte de « juste milieu » qui, comme le disent les sceptiques de droite comme de gauche, « risque de ne rien régler » et, en tout cas, « ne règlera pas les problèmes de l'immigration et de l'intégration ».

Car, de toute évidence, de nouveaux cas de filles voilées peuvent se poser ici et là, sur le terrain, aux chefs d'établissement scolaire. Et il y aura toujours des cas litigieux à trancher au plan local.

Mais, en tout cas, le principe de laïcité est réaffirmé. Et en évitant la confusion politique.



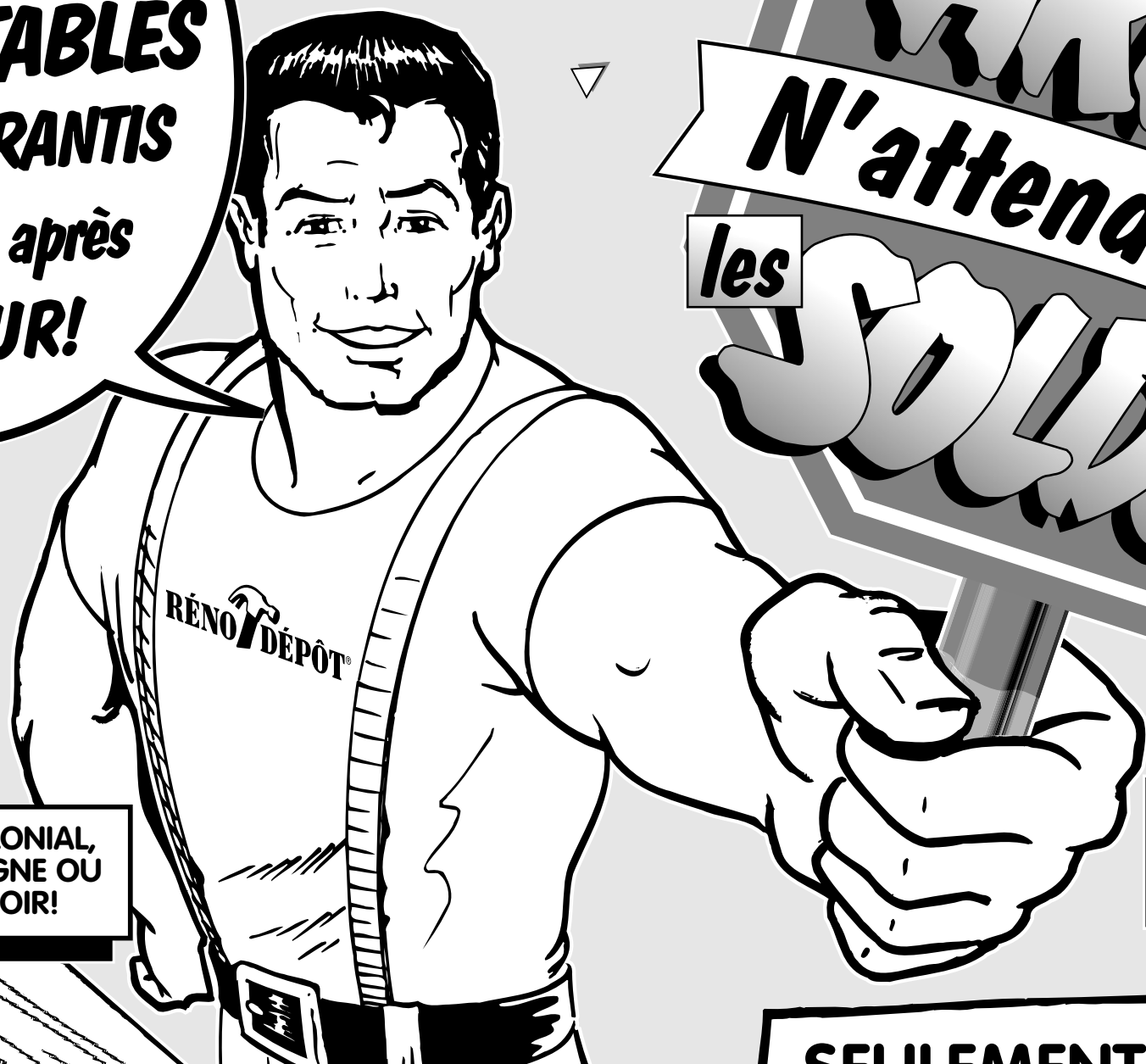
Pour un meilleur équilibre de vie, le lait fournit au moins 15 éléments nutritifs essentiels, dont :

- calcium
- protéines
- vitamine A
- vitamine D
- magnésium
- zinc



# RÉNO DÉPÔT®

Nos **PRIX**  
**IMBATTABLES**  
sont **GARANTIS**  
**JOUR** après  
**JOUR!**



**CHÈNE COLONIAL,  
DE MONTAGNE OU  
DU MANOIR!**

PQT. DE 20.3 PI<sup>2</sup>  
**32.48**  
05107348-0816 (284674)

TRIPLE GARANTIE  
**25**  
ANS  
RÉSIDENTIELLE

**VEINAGE  
SYNCHRONISÉ!**

**SEULEMENT**

**160**  
DU PI<sup>2</sup>

«CLIC2CLIC» 8 MM

*QuickFloor*  
*Natural clic2clic*

## PLANCHER STRATIFIÉ «QUICKFLOOR CLIC2CLIC» 8 MM

7-11/16" larg. x 54-3/8" long. Système de pose breveté sans colle.  
Noyau en HDF. Pour circulation résidentielle et commerciale.

### QUICKSTYLE

PQT. DE 29 PI<sup>2</sup>  
**33.06**  
03907314-0612 (280960)

**CHÈNE  
OU  
CERISIER!**

SEULEMENT

**114**  
DU PI<sup>2</sup>

### PLANCHER STRATIFIÉ «QUICKFLOOR SNAP» 6.2 MM

7-11/16" larg. x 54-3/8" long. Noyau en HDF.  
Emboûté. Système de pose sans colle.  
Pour usage résidentiel à circulation forte.

SEULEMENT

PQT. DE 11 PI<sup>2</sup>  
**49.50**  
220339 (225241)

**MERISIER  
«PREMIUM»!**

### Plancher de lamelles 3/4"x3-1/4"

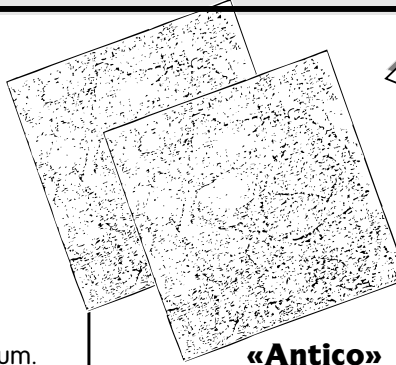
Joints «Micro-V» pour une surface  
régulière. Couches multiples de  
vernis lustré avec oxyde d'aluminium.  
Garantie limitée de 25 ans.

**450**  
DU PI<sup>2</sup>

CA FAIT  
SEULEMENT  
**80¢**  
DU PI<sup>2</sup>

### Carreau de céramique 6"x6" pour murs

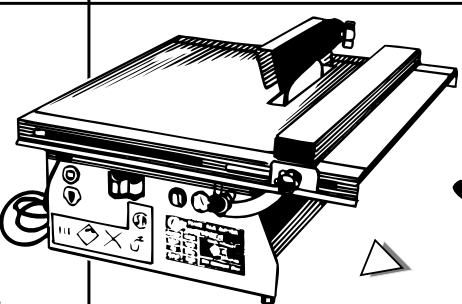
Blanc. CE500086 (254076)



**68¢**  
CH.

### Carreau de céramique «Antico» 12"x12" pour planchers

Beige. 5907 (280004)



**DSI**  
SYSTEMES DIAMANTS INC.

**\$125**

### Coupe-carreaux 7" à l'eau

110 V. Puissant moteur de 500 W. Coupes de 45° et 90°.  
Guide-coupe en nylon. TC-180 (248318)

**14**

### SUCCESSALES!

- ANJOU
- BEAUPORT
- BROSSARD
- GATINEAU
- LASALLE
- LAVAL
- MARCHÉ CENTRAL
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
- POINTE-CLAIRE
- QUÉBEC
- ROSEMÈRE
- SHERBROOKE
- STE-DOROTHÉE
- ST-HUBERT

### OUVERT :

- LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
- SAM. DE 8 H À 17 H
- DIM. DE 8 H À 17 H

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrons au même prix que notre concurrent, moins

**10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!**

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 12 février 2004. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2004.

**CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION®!**

## FORUM

## Les préjugés ont sept vies...

On a parfois l'impression de reculer de 15 ans lorsqu'on regarde les attitudes et les opinions que les gens expriment lors d'événements semblables à ceux de Sainte-Justine

RÉJEAN THOMAS  
ET RÉJEAN BERGERON  
**M. Thomas est président de la clinique L'Actuel et président de Médecins du monde Canada, tandis que M. Bergeron est un philosophe.**

La tempête médiatique s'est calmée, la poussière commence à retomber. Alors que l'attention se porte maintenant sur le débordement des rivières, pourquoi ne pas revenir sur tout ce qui s'est dit au sujet des enfants opérés par une chirurgienne séropositive à l'hôpital Sainte-Justine ?

Évidemment, on ne peut passer à côté du battage médiatique que cette nouvelle a suscité. Suite à la conférence de presse de l'hôpital, certains journalistes se sont empressés de chercher le nom du médecin, évidemment homosexuel, qui aurait opéré ces enfants — premier réflexe primaire. On a ensuite braqué le micro devant des parents paniqués et angoissés qui manifestaient leur colère contre l'hôpital et le corps médical — approche sensationnaliste. Pas surprenant dans ce contexte que l'on ait proposé les solutions les plus faciles pour empêcher à l'avenir ce genre de problèmes : dépistage obligatoire des médecins et divulgation de leur état de santé aux patients, etc. Certains avocats ont même soulevé la possibilité d'un recours collectif des parents contre l'hôpital Sainte-Justine. Il fallait y penser !

Ensuite, prétextant que les parents et le public avaient le droit de savoir, on est allé jusqu'à dévoiler le nom du médecin et tout un pan de sa vie personnelle et ce, au détriment de ses parents qui, nous dit-on, ignoraient les vraies causes de son décès. En violant ainsi la vie privée et le dossier professionnel de ce médecin, on annihilait le droit des uns au profit du droit des autres. Drôle de façon de penser les droits de la personne... Certains médias ont expliqué que c'était suite à de longues considérations éthiques qu'ils avaient ainsi décidé de révéler le nom de la chirurgienne. Considérations économiques plutôt, guidées par les sacro-saintes cotes d'écoute et cet empressement à ne pas vouloir être les derniers à rapporter la nouvelle.

#### Revirement

On cherchait un « sorcier » et on s'est retrouvé avec une « sorcière » que l'on a ensuite presque dû canoniser lorsque l'on a appris que cette professionnelle aurait vraisemblablement été contaminée au contact d'un de ses jeunes patients. Ainsi, par un revirement incroyable, les mêmes qui l'avaient dénoncée la veille se sont ensuite mis à pleurer sur son sort lorsqu'ils apprirent les circonstances dans lesquelles elle avait été contaminée.

Encore aujourd'hui, on a l'impression que dans la tête de bien des gens, il y a le bon et le mauvais sida. Infecté lors d'une relation homosexuelle : mauvais sida, sida honteux. Infecté lors d'une transfusion sanguine : sida innocent, socialement acceptable. Infecté par une seringue contaminée lors d'une injection d'héroïne : mauvais sida. Infecté par un enfant lors d'une intervention chirurgicale : très bon sida, héroïque même ! Dans le monde du sida les préjugés et les réflexes dictés par la peur et l'ignorance ont la vie dure. Parfois, on a même l'impression de reculer de quinze ans lorsqu'on regarde les attitudes et les opi-



Les auteurs de ce texte critiquent sévèrement le travail des médias à la suite des révélations entourant le décès du D<sup>r</sup> Di Lorenzo et qui ont secoué l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal.

nions que les gens expriment lors d'événements semblables à ceux de Sainte-Justine.

Mais dans ce cas-ci, grâce au profil plutôt sympathique de la femme médecin, on aura finalement évité le pire. Mais à quoi aurions-nous assisté si le médecin impliqué dans une pareille aventure avait été un homosexuel de couleur noire... On peut se demander si on n'aurait pas vu apparaître des bûchers aux quatre coins de la ville.

#### Des questions sous le tapis

Mais à travers tout le battage médiatique qui a été fait autour de ces milliers d'enfants opérés par cette femme médecin décédée du sida, a-t-on au moins posé les bonnes questions ? En voici quelques-unes : dans un contexte où la trithérapie existe maintenant depuis plusieurs années, comment se fait-il que la mort de ce médecin ait été aussi foudroyante ? Avec les traitements maintenant disponibles, les personnes infectées par le VIH parviennent à vivre de longues années aujourd'hui. A-t-elle reçu les traitements op-

portements à risque avec elles. Est-ce à dire qu'il faille obliger les professionnels de la santé atteints du VIH à déclarer leur état à leurs patients ? Absolument pas. Face aux préjugés et à la peur qui règnent autour de cette maladie, une telle déclaration obligatoire aurait pour effet de pousser dans l'isolement davantage de personnes atteintes du VIH, augmentant ainsi les risques de contamination. Toutefois, une chose qui nous paraît essentielle, c'est de faire en sorte que les professionnels de la santé porteurs du VIH soient mieux soutenus par l'établissement où ils travaillent et que les meilleurs traitements leur soient dispensés. Une telle approche permettrait de minimiser encore davantage les risques de contamination qui, il faut le rappeler, sont extrêmement faibles.

Les réponses à ces questions sont extrêmement importantes car un traitement adéquat contre le VIH a pour effet de baisser grandement la charge virale présente dans le sang, diminuant du même coup les risques de contamination du médecin à l'endroit de son patient ou du patient à l'endroit de son médecin. Ainsi, on comprend mieux jusqu'à quel point les préjugés, la stigmatisation et l'ostracisme à l'endroit des personnes porteuses de ce virus peuvent avoir des conséquences négatives sur leur état de santé, tout comme sur l'état de santé des personnes qui ont des

comportements à risque avec elles. Est-ce à dire qu'il faille obliger les professionnels de la santé atteints du VIH à déclarer leur état à leurs patients ? Absolument pas. Face aux préjugés et à la peur qui règnent autour de cette maladie, une telle déclaration obligatoire aurait pour effet de pousser dans l'isolement davantage de personnes atteintes du VIH, augmentant ainsi les risques de contamination. Toutefois, une chose qui nous paraît essentielle, c'est de faire en sorte que les professionnels de la santé porteurs du VIH soient mieux soutenus par l'établissement où ils travaillent et que les meilleurs traitements leur soient dispensés. Une telle approche permettrait de minimiser encore davantage les risques de contamination qui, il faut le rappeler, sont extrêmement faibles.

Toutefois, il semble évident que les établissements de santé sont peu préparés à répondre à ce genre de problématique. La caravane est passée mais il faut se rendre à l'évidence que le travail, lui, doit continuer.

## Péril en la demeure

Il est essentiel que le prochain budget corrige la situation dans le domaine de la recherche

**Le texte suivant est cosigné par Robert W. Cochrane, Michel Côté, Richard Leonelli, Laurent J. Lewis, Normand Mousseau, Sjoerd Roorda et François Schiettekatte. Les signataires sont professeurs au département de physique de l'Université de Montréal. M. Lewis est le directeur du département et il est également le directeur scientifique de Calcul haute performance Québec, un regroupement stratégique du FQRNT. M. Cochrane est le directeur scientifique du Regroupement québécois sur les matériaux de pointe, un autre regroupement stratégique du FQRNT, et il est président du comité scientifique de NanoQuébec, l'initiative québécoise en nanosciences et nanotechnologies financée par Valorisation-recherche Québec.**

Avec une crise démographique qui se profile à l'horizon, l'avenir économique du Québec est en péril. Le ministre des Finances, Yves Séguin, l'a répété à plusieurs reprises. Dans cette optique il est essentiel pour le Québec d'utiliser ses ressources humaines au maximum de leur potentiel. Pourtant, au lieu d'augmenter ses dépenses dans la formation de personnel hautement qualifié, le gouvernement du Qué-

bec a réduit considérablement les budgets en recherche et développement, hypothéquant du même coup notre capacité à relever les défis démographiques et économiques auxquels nous sommes, et serons, confrontés.

En l'espace de 30 ans, le Québec est passé d'une économie basée sur l'exploitation des matières premières à une économie du savoir. En l'an 2000, les exportations de biens de haute technologie ont dépassé, pour la première fois, celles des matières premières. Montréal s'est hissée au cinquième rang des métropoles technologiques d'Amérique du Nord en aéronautique et au huitième rang en biopharmaceutique.

#### Pas le fruit du hasard

L'émergence de cette nouvelle économie n'est pas le fruit du hasard ; elle résulte d'une politique active de développement d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée formée par les universités québécoises. Cette politique a donné lieu à la création des fonds de soutien à la recherche — le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), ci-après « les

fonds » — qui ont permis aux chercheurs québécois d'atteindre un niveau de financement en recherche comparable à celui dont bénéficient les chercheurs des autres provinces canadiennes.

L'impact des fonds ne peut être sous-estimé. Sans eux, il aurait été presque impossible pour le Québec de développer une industrie de haute technologie exigeant une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Pourtant, la pérennité des gains des dernières années est loin

**La recherche n'est pas une dépense ; elle est un investissement qui rapporte considérablement à court, à moyen et à long termes.**

d'être assurée. Pendant que nous nous développons, nos concurrents ne sont pas restés en plan. À Boston, Chicago, Toronto, San Francisco, par exemple, les investissements se poursuivent à un rythme accéléré afin d'attirer de meilleurs chercheurs, d'acquérir de meilleurs instruments et de créer un environnement propice à la création de la richesse. Or, que fait le gouvernement du Québec ? À l'encontre de nos voisins, il réduit ses investissements en recherche. Le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie a été

aboli, et la recherche incorporée au ministère du Développement économique et régional.

Ce déclassement a été confirmé il y a quelques mois par l'annonce d'une coupure de près de 7 % des budgets alloués à la recherche. L'impact de cette réduction est beaucoup plus important qu'il n'y paraît car une bonne partie du budget des fonds est engagée sur plusieurs années. Les fonds ont dû prendre des mesures draconiennes afin d'absorber la coupure, et celle-ci a un impact dé-

astreux sur la capacité de recherche des universitaires québécois.

Par exemple, l'édition 2003 du programme « Projet de recherche en équipe » du FQRNT a été annulée. Ce programme verse des subventions de trois ans qui permettent de regrouper les expertises de plusieurs chercheurs sur des projets précis, augmentant considérablement leur impact sur les plans national et international. Des chercheurs de haut niveau sont subitement privés d'une importante source de revenus. Comment paieront-ils les assistants de recherche et chercheurs seniors déjà

recrutés ? Une équipe rassemblée après plusieurs années de labeur peut ainsi être décimée en l'espace de quelques mois. (...)

La situation est critique ! Alors que le niveau d'investissement en recherche au Québec devrait augmenter afin de simplement préserver notre position concurrentielle à l'échelle nord-américaine, la politique de désinvestissement du gouvernement du Québec met en péril un environnement construit au prix de nombreuses années d'efforts, re-

mettant en question l'existence même d'une économie du savoir — source de prospérité et de développement économique — à Montréal et dans le reste du Québec. La recherche universitaire est « touchée à

l'os ».

Il est essentiel que le budget 2004-2005 corrige cette situation avant que les dommages à la communauté de la recherche québécoise ne deviennent irréversibles. La recherche n'est pas une dépense ; elle est un investissement qui rapporte considérablement à court, à moyen et à long termes. Le Québec ne peut se passer de cet investissement s'il veut compenser le déficit démographique et préserver son niveau de vie au XXI<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement du Québec doit investir en recherche.

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

**LA PRESSE**

# FORUM

## ÉDITORIAUX

# Dégoûtant!



apratte@lapresse.ca

**ANDRÉ PRATTE**

**A** Ottawa, les partis d'opposition se livrent depuis deux semaines à une déplorable opération de salissage contre le premier ministre. L'agressivité des bloquistes et des conservateurs s'explique sans doute par leur désarroi devant la popularité persistante de M. Martin ; cela ne rend pas la tactique acceptable.

Malgré les apparences, les députés d'opposition n'ont pas déposé le moindre début du commencement d'une preuve de geste illégal ou immoral de la part du premier ministre. Tout ce qu'ils ont fait, c'est lancer les chiffres, les dates, les coïncidences, les contrats, et assaisonner le tout d'expressions inquiétantes (paradis fiscal, blanchiment...). Par cette attaque sournoise, ils sont malheureusement arrivés à soulever des doutes sur l'intégrité d'un homme qui ne mérite pas un tel traitement.

De quoi accuse-t-on Paul Martin ? D'abord, on laisse entendre que son entreprise — le groupe CSL — et ses filiales ont reçu un traitement de faveur en se voyant octroyer plus de 500 contrats du gouvernement fédéral au cours de dix dernières années. Mais l'opposition omet un élément qui fait s'effondrer toute la thèse : la moitié de

**Les coups bas font partie de la joute politique. Mais il y a quand même des limites !**

ces contrats ont été attribués alors que les conservateurs étaient au pouvoir !

Le Bloc et le Parti conservateur accusent CSL de s'être soustrait à l'impôt canadien en enregistrant sa filiale CSL International à la Barbade, un « paradis fiscal ». Cette allégation est trompeuse, pour plusieurs raisons :

1) la Barbade n'est plus considérée comme un paradis fiscal par l'OCDE ;

2) Canada Steamship Lines est canadienne et paie ses impôts au Canada. Seize de ses 24 bateaux sont enregistrés au Canada ;

3) CSL International possède 8 bateaux et gère un pool de 18 au-

tres, tous consacrés au transport océanique. La filiale est effectivement enregistrée à la Barbade, mais malgré ce qu'on sous-entend, cette stratégie fiscale n'a absolument rien d'illégal ;

4) si CSL International était tenue de payer ses impôts au Canada, elle ne serait plus compétitive et devrait fermer ses portes. C'est le propre de cette industrie, qui opère partout et nulle part à la fois, de pouvoir choisir les régimes fiscaux les plus favorables. Ainsi, plus de 60 % de la flotte marchande mondiale arbore un autre pavillon que celui du pays de l'entreprise propriétaire.

Par ailleurs, rien n'indique que comme ministre des Finances, Paul Martin ait fait quoi que ce soit pour favoriser CSL. Le projet de loi C-28, qu'il a parrainé et dont le Bloc québécois fait une obsession depuis six ans, n'a rien changé à la situation fiscale réelle de la compagnie.

Si M. Martin avait voulu donner un coup de pouce à CSL, il n'aurait pas combattu les paradis fiscaux comme il l'a fait au plan national et international. S'il avait choisi un autre cheval de bataille que celui-là, CSL International aurait pu rester peinarde au Libéria, où elle était installée depuis 1992, et où faire affaire est encore moins coûteux qu'à la Barbade.

Constatant que leurs charges répétées n'affectaient pas la cote de popularité des libéraux, les députés d'opposition ont crié de plus en plus fort... au point de défendre des points de vue carrément loufoques.

Ainsi, quand M. Martin a proposé de soumettre tous les contrats obtenus par CSL à la Vérificatrice générale, l'opposition a crié au scandale... elle qui passe son temps à exiger des enquêtes sur tout et sur rien !

Le chef du NPD, Jack Layton, a même demandé que les fils de M. Martin, aujourd'hui propriétaires de CSL, s'en départissent. Mais que feraient les fils Martin des revenus de cette vente ? Les empêcherait-on d'investir dans d'autres entreprises, de peur que le premier ministre ne se retrouve à nouveau en conflit d'intérêts ? Devraient-ils se résoudre à acheter des obligations d'épargne ?

Les coups bas font partie de la joute politique. Mais il y a quand même des limites ! Tenter jour après jour de salir la réputation d'une personne à coup d'insinuations, ce n'est plus de la tactique politique, c'est de la démagogie. Et c'est carrément dégoûtant.

## Suroît: enfin un débat



mboisver@lapresse.ca

**MICHÈLE BOISVERT**

**D**evant le tollé soulevé par le projet de centrale au gaz naturel Le Suroît, le gouvernement libéral a finalement fait marche arrière et décidé de tenir un véritable débat sur la question. Il était temps. Ce débat aurait d'ailleurs dû avoir lieu avant de donner le feu vert à Hydro-Québec pour la construction de la centrale de Beauharnois. Mais mieux vaut tard que jamais et nous saluons la décision du premier ministre de répondre enfin aux nombreuses interrogations de la population du Québec quant à la réelle pertinence de ce projet de centrale.

La Régie de l'énergie, un orga-

nisme crédible et indépendant, a donc reçu le mandat d'établir avec clarté la situation exacte du fameux déficit énergétique appréhendé. Car, si Hydro-Québec maintient que le Suroît est essentiel pour assurer notre sécurité énergétique, la Société d'État n'a jamais démontré, chiffres à l'appui, quelle était l'importance du déficit auquel le Québec allait être confronté.

Une fois ce bilan établi, la Régie devra alors se pencher sur les alternatives qui s'offrent à nous pour combler cette lacune. Toutes les options devront être envisagées, allant de l'implantation de véritables programmes d'économie d'énergie, jusqu'au recours possibles aux importations.

Les conclusions de la Régie, qui seront publiées dans 60 jours, serviront de base à une discussion en profondeur sur notre avenir énergétique. Cet exercice de transparence est essentiel pour rétablir le lien de confiance aujourd'hui rompu entre Hydro-Québec et la clientèle qu'elle dessert.

## Pas de téléphone-à-poche

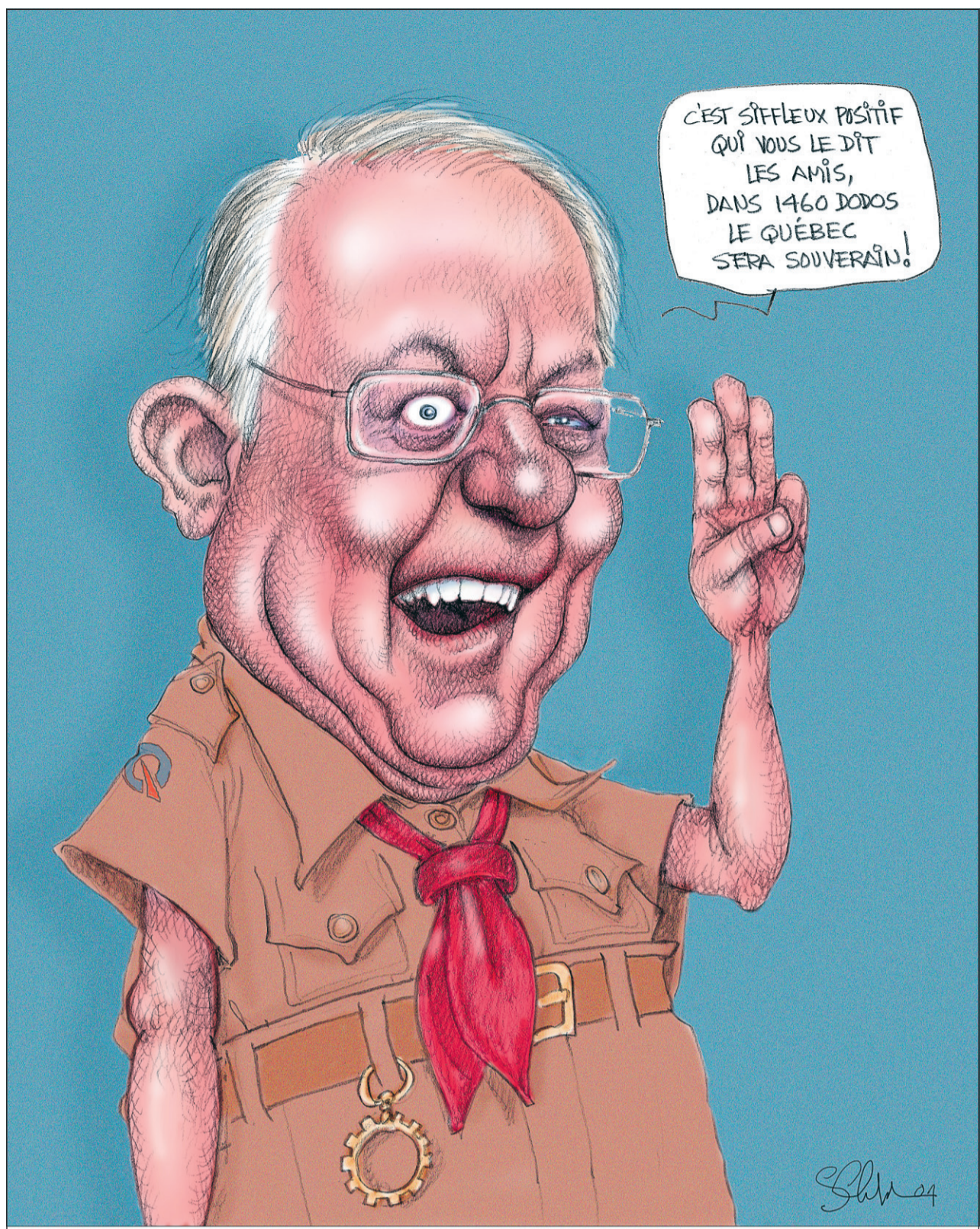
**S**ur le modèle des journées « sans achat », le présent week-end en est un « sans appel ». C'est-à-dire que le téléphone portable est banni, ou fortement ostracisé ! C'est une excellente, une brillante, une irréfutable idée.

Rien n'est plus agressant que la sonnerie d'un téléphone-à-poche dans un lieu public (l'effet est décuplé au théâtre ou dans une salle de cinéma). Personne n'est plus polisson que celui qui, ignorant ses voisins de table au restaurant, parle interminablement dans son

engin infernal. Aucune conduite n'est plus dangereuse que celle consistant à parler au téléphone en conduisant — dangereusement. On peut tout faire aujourd'hui avec un téléphone portable. Jouer, photographier, mémoriser, échanger des données. On annonce pour bientôt des appareils qui réchaufferont aussi le café...

Il faut juste ne pas oublier le petit bouton, en bas, à gauche, qui fait un truc peu commun et extraordinairement agréable : le silence.

**Mario Roy**



**LES GRANDS PORTRAITS**

**BERNARD LANDRY**

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

### Clameurs du peuple

Bravo, M. Charest, pour avoir donné suite aux clameurs du peuple québécois en regard du projet de centrale thermique du Suroît. C'est effectivement rassurant de réaliser à quel point vous entendez le peuple québécois, à quel point vous décidez précisément son message et à quel point vous intervenez prestement. Bravo aussi pour votre intervention tardive, mais effective, dans le très lourd et tout aussi gênant contentieux de Kanasatake.

Gerry Pagé

### Landry doit partir

En son temps et selon la situation politique de l'époque, monsieur Landry a fait le travail correctement. Mais pour le bien de ce parti, s'il a un avenir, il doit se retirer. Sa dernière trouvaille, suite à tant d'autres, c'est que la souveraineté devrait survenir en 2008 pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de

Québec. Par ailleurs, « la saison des idées » n'est pour lui intéressante que dans la mesure où elles rejoignent les siennes. Ce népotisme et ce mépris des autres est un signe non équivoque d'une fin de régime. Les membres de ce parti auraient tort de se fier aux derniers sondages pour lui donner carte blanche. Les lendemains n'en seront que plus pénibles. Si ce parti n'a pas le courage des changements nécessaires, son avenir frôle, à plus ou moins long terme, la désintégration.

Jacques Léger

### Reconstruire à neuf

Je suis le président de l'Association conservatrice de Brôme-Missisquoi. Pour l'instant, je n'appuie aucun candidat pour le leadership du parti. Je milite depuis plusieurs années au sein des forces conservatrices fédérales. Comme beaucoup de conservateurs québécois, je m'oppose à toute tentative, par qui que ce soit, de

gonfler les listes des membres des nouvelles associations conservatrices avec des membres strictement temporaires, qui n'ont aucun intérêt soutenu au succès du Parti conservateur à long terme. L'aile québécoise du nouveau parti doit se reconstruire à neuf en jumelant tous les effectifs conservateurs au Québec. Nous devons entreprendre un sérieux travail de recrutement et d'épanouissement, fondé avant tout sur nos politiques, nos candidats, et notre organisation. Comme nous ne sommes liés à aucun parti provincial, ces tâches sont d'autant plus délicates. J'invite les organisateurs de Tony Clement, Stephen Harper et Belinda Stronach à faire preuve de rigueur, afin de faciliter l'implantation du nouveau parti au Québec. Nous devons nommer 75 candidats sous peu, et chacun d'entre eux a droit de s'attendre à l'appui d'une association conservatrice formée de membres véritablement intéressés au bien-être du parti.

Peter G. White

## Une arrivée remarquée à Ottawa

Je désire réagir à votre manchette d'hier qui s'intitulait « Lapierre vite désavoué ». Selon moi, ça ne fait que commencer. Il y aura encore beaucoup de désaveux de la part de son chef. Lorsqu'on est commentateur à la radio ou à la télé, on peut se permettre de dire beaucoup de choses qui, le plus souvent, demeurent sans conséquence. Mais ce ne sera plus le cas dans ses nouvelles fonctions. Il faudra que Paul Martin l'encadre bien, sinon Jean Lapierre fera plus de mal que de bien au PLC. Son nouveau passage à Ottawa pourrait être de courte durée.

Léopold Dubord

### Lapierre a raison

Le jour, très hypothétique j'en conviens, où un référendum récoltera 70 % de oui à une question qui demanderait aux Québécois s'ils sont d'accord pour que le Québec se sépare du reste du Canada et devienne indépendant, aucune loi sur la clarté référendaire ne pourra

empêcher que cela se produise. Jean Lapierre a raison, on ne pourrait stopper une volonté claire avec une telle astuce.

Pierre Bissonnette

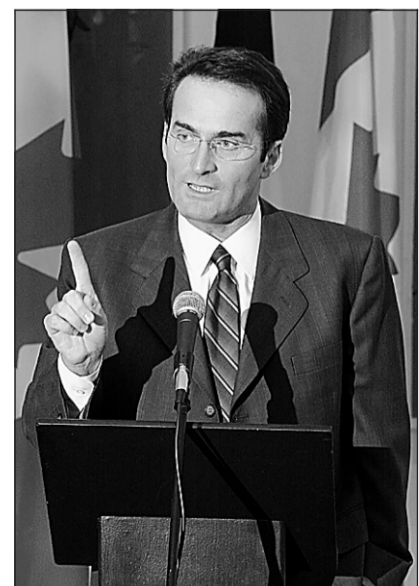
### « Vire-capot » ?

Il faut se le dire et le répéter : les « vire-capot » se font toujours pincer à un moment ou l'autre. C'est ce qui arrive à M. Lapierre qui a tout de même raison sur un point : la loi sur la clarté référendaire est une astuce de bas étage digne des républiques de bananes. Il a au moins l'honnêteté de le dire.

Renald Tremblay  
Montréal

### « Pôvre » Duceppe !

Le « pôvre » Gilles Duceppe ne sait plus où donner de la tête. Lapierre a bien raison de souligner que le Bloc n'a plus sa place à Ottawa. Joignons-nous à Lapierre



Jean Lapierre

pour nous donner des députés qui sauront faire reconnaître le statut particulier du Québec, car ce n'est pas le Bloc qui saura convaincre le reste du Canada du bien-fondé de nos revendications.

Yvon Bonnier



**ÉCONOMISEZ  
TPS  
TVQ  
À L'ACHAT\***

# La Dodge Caravan fête ses 20 ans de leadership!

C'est L'Événement Dodge Caravan. Pour célébrer, vos concessionnaires Chrysler, Jeep<sup>MD</sup> et Dodge vous font économiser<sup>†</sup> l'équivalent de la TPS et la TVQ à l'achat sur toutes les Dodge Caravan et Grand Caravan.

**Dodge**  **Caravan**  
La mini-fourgonnette préférée au pays



**Dodge Caravan 2004**  
Édition anniversaire

**ANNIVERSARY  
EDITION**

**Ensemble valeur ajoutée**

- Roues de 16 po en aluminium chromé
- Boucliers avant et arrière de couleur assortie
- Poignées de porte de couleur assortie
- Garniture du tableau de bord argent satiné
- Bouclier arrière avec marchepied
- Volant gainé de cuir



**Système DVD disponible pour toutes les Dodge Caravan et Grand Caravan.**



LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES MODÈLES DODGE CARAVAN ET GRAND CARAVAN 2004. GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H SUR 24.\*\*  
GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

**VISITEZ DODGE.CA POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DU CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.**

**DIPLÔMÉS**  
Rabais jusqu'à 1000\$†

\* Les taxes sont payables par le consommateur sur le prix total à l'achat avant l'application du rabais. Le rabais correspond au montant des taxes payées sur le prix total du véhicule, avant tout crédit pour échange, et ne s'applique pas aux montants payés pour le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs, les accessoires installés par le concessionnaire, les frais d'administration des concessionnaires et les autres taxes applicables. Le rabais ne s'applique pas aux options de financement à l'achat ou à la location. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et autres taxes applicables en sus. Offre d'une durée limitée et exclusive, qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'applique à la livraison au détail des modèles sélectionnés. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. \*\* Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km\* sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km\*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins® diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km\* sur le moteur. † Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux Ram SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 \$). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

